

REPUBLIQUE DU BURUNDI

**MINISTERE DES REFORMES
INSTITUTIONNELLES**

**Commission Chargée de Préparer
le Débat National**

**SEMINAIRE DE REFLEXION SUR LE DEBAT
NATIONAL ET LE PROCESSUS DE PAIX AU
BURUNDI .**

Tenu à l'Hôtel Source du Nil, du 28 au 31 Janvier 1997.

Bujumbura, février 1997

SOMMAIRE	P.2
1. OBJECTIFS DU SEMINAIRE	P.4
2. SYNTHESE GENERALE DES TRAVAUX	P.4
2.1. Déroulement général des travaux	P.5
2.2. Contenu des échanges	P.6
2.3. Les divisions: causes, manifestations et perception par les Burundais et la Communauté Internationale	P.6
2.4. La nature du conflit burundais	P.7
2.5. La résolution du conflit burundais	P. 8
2.6. Quelques recommandations issues des échanges	P.10
2.6.1. Au Gouvernement	P. 10
2.6.2. A la Communauté Internationale	P. 10
2.6.3. A la Commission Chargée de Préparer le Débat National	P. 11
2.6.4. A la population	P. 11
3. ANNEXES	
Annexe I. Programme du Séminaire	
Annexe II. Mot d'introduction du Ministre des Réformes Institutionnelles et Président de la Commission Chargée de Préparer le Débat National	
Annexe III. Discours de Son Excellence Monsieur le Président de la République	
Annexe IV. Exposés des Conférenciers	
Les causes des divisions et des guerres civiles dans le monde par le Professeur RUKANGANTARE Christophe.	
Les ressorts politiques de la guerre civile au Congo par Monsieur MUBUMA Sheri.	
L'expérience sud-africaine et quelques leçons pour le Burundi par Monsieur Jan Van Eck.	

La nature du conflit burundais par le Docteur BARANCIRA Sylvestre.

Message de la délégation kenyane

L'expérience des débats sur l'unité nationale et sur la Démocratisation au Burundi par Monsieur NIYONSABA Ambroise.

Les démarches pour la résolution du conflit burundais par le Docteur BIRABUZA André.

Les démarches pour la résolution du conflit burundais par Monsieur NAHIMANA TERENCE.

Le débat national dans le processus global de paix par Monsieur NZOHABONAYO Vénérand, Vice-Président de la Commission Chargée de Préparer le Débat National.

Annexe V. Mot de clôture du séminaire du Ministre des Réformes Institutionnelles et Président de la Commission Chargée de Préparer le Débat National.

Annexe VI. Liste des participants.

1. OBJECTIFS DU SEMINAIRE.

- Associer, dès le départ, les populations burundaises dans la conception, la mise en place et la conduite du processus global de paix au Burundi ;
- Préparer les burundais à aborder objectivement, sans complexe ni faux-fuyants les différends qui les opposent ;
- Identifier le conflit burundais et explorer, sur base des expériences du passé et celles des autres pays qui ont connu des conflits similaires, d'autres voies pouvant concourir à l'aboutissement d'une paix durable au Burundi.

2. SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES TRAVAUX.

La synthèse générale des travaux de ce séminaire de réflexion sur "Le Débat National et le Processus de Paix au Burundi" se trouve axée autour de trois grands chapitres à savoir le déroulement général des travaux d'abord, le contenu des échanges ensuite et enfin quelques recommandations.

2.1. Déroulement général des travaux.

D'entrée de jeu, il sied de préciser que ce séminaire a été ouvert par son Excellence Monsieur le Président de la République. Son discours d'ouverture en a précisé l'objectif qui est de "rassembler les Burundais pour qu'ils définissent ensemble ce que doit être le processus de paix, ses étapes, ses acteurs, les questions à débattre, les démarches appropriées, les conditions à réunir, autant d'éléments nécessaires à clarifier, pour la sauvegarde et la pérennisation des résultats du dialogue"

Ainsi lancés, les premiers travaux du vaste chantier du Débat National - ainsi baptisé par le Chef de l'Etat - ont réuni régulièrement plus de soixante-dix participants venus de divers horizons socio-professionnels.

Leurs échanges ont été constamment suscités par des exposés présentés aussi bien par des conférenciers nationaux que par des orateurs étrangers venus de quelques pays africains comme le Congo, la République Sud-africaine et le Kenya dont les expériences de dialogue peuvent éclairer de quelques façons les Burundais dans leur quête d'une solution durable à leur conflit.

Les thèmes centraux de ces exposés étaient respectivement :

- 1° Les causes des divisions et des guerres civiles dans le monde;
- 2° Le processus de paix et de réconciliation en Afrique;
- 3° La nature du conflit burundais
- 4° L'expérience des débats sur l'unité nationale et sur la démocratisation;
- 5° Les démarches pour résoudre le conflit burundais;
- 6° Le Débat National dans le processus global de paix.

Par moments, les échanges des participants sur les contenus de ces thèmes ont été enrichis par les contenus des communications des conférenciers étrangers libellés notamment comme suit "Les ressorts politiques de la guerre civile au Congo" et "L'expérience de l'Afrique du Sud et quelques leçons pour le Burundi". Ou alors elles étaient présentées sous forme de témoignage d'une expérience vécue relative aux efforts de résoudre pacifiquement des conflits.

Les unes et les autres sont venues ou pour confirmer certaines idées des participants ou pour laisser germer d'autres.

En tout état de cause, le partage d'expériences et d'idées entre les participants, soit dans les travaux en commissions soit en plénière, aura permis de dissiper au fil du séminaire l'appréhension du manque d'aspect contradictoire qui habitait plus d'un participant au départ. Mais il ne reste pas moins vrai que les participants soient demeurés insatisfaits à cause du manque de communion ou simplement d'harmonisation des vues sur nombre d'idées importantes.

En revanche, tous se sont accordés sur la nécessité impérieuse de procéder constamment par l'analyse des faits pour prétendre envisager avec assez d'objectivité un changement radical de la situation conflictuelle du Burundi.

Pour ce faire, il leur est apparu primordial de se départir de la tendance à détruire le passé pour bâtir l'avenir. Au cas échéant, il a été souhaité que l'on assume l'Histoire et les erreurs du passé, avec l'intention première d'en tirer des leçons pour l'avenir à construire pour tous les citoyens burundais.

En définitive, cet exercice d'échange a incité les participants à se rappeler mutuellement quelques principes fondamentaux pour un dialogue fructueux tels la tolérance, l'écoute, l'ouverture, la franchise et la vérité.

Les efforts d'observation de ces principes ont conditionné la diversité et la richesse du contenu des échanges des participants.

2.2. Contenu des échanges.

Le background des échanges des participants a été les différents thèmes présentés. La qualité et la richesse des échanges qui en sont issus peuvent se mesurer à l'aune de la qualité et de la richesse des exposés ainsi qu'au foisonnement d'idées qu'ils ont éveillées chez les participants. Autant les sujets d'exposés avaient été bien préparés et présentés, autant la participation active des séminaristes a été conséquente.

La richesse du contenu des échanges s'impose d'elle-même au regard du grand nombre et de la diversité des idées que les participants ont émises sur trois grands points focaux.

Il s'agit des points centraux suivants :

- 1° Les causes des divisions, leurs manifestations et leur perception par les Burundais et la Communauté Internationale;
- 2° La nature du conflit burundais;
- 3° La résolution du conflit burundais.

2.3. Les divisions : causes, manifestations et perception par les Burundais et la Communauté Internationale.

De façon générale, les participants au séminaire de réflexion sur "le Débat National et le Processus de paix au Burundi" ont épinglé un problème fondamental auquel plusieurs pays africains dont le Burundi se trouvent confrontés aujourd'hui.

C'est le problème de développement exacerbé parfois par le problème de gouvernance. Ce double problème se pose en termes de perte de l'identité sociétaria à l'intérieur de l'Etat qui constitue une source d'exclusions multiformes.

Les causes récurrentes des conflits, et partant des guerres civiles, se ramènent en fin de compte à l'inadaptation des institutions aux sociétés qu'elles gouvernent, à la détérioration progressive des valeurs traditionnelles, à la mauvaise gestion des conflits latents caractérisée notamment par l'impunité, aux diverses frustrations et à la crise de légitimité.

Cependant, l'identification des causes des conflits, fut-elle exhaustive, doit ou devrait toujours s'accompagner de l'identification de leurs manifestations concrètes dans les conflits. Ceci est d'autant plus fondé qu'un même conflit n'apparaît pas sous le même jour partout.

Au reste, ces causes et ces manifestations ne sont pas toujours perçues de la même façon. Les divergences observées pendant les échanges sur la lecture de l'Histoire du Burundi et l'interprétation des faits historiques en font foi. Pour s'en convaincre, il suffit de faire allusion au phénomène du génocide différemment appréhendé par les Burundais et certains étrangers.

Certains en arrivent même à faire passer le postulat qu'une politique de génocide a été enseignée aux populations et se pratique sur terrain.

D'autres défendent que la guerre ethnique ne sévit pas au Burundi dès lors qu'il n'y a pas de guerre rangée comme telle. Mais, les participants sont tombés d'accord sur le fait que le génocide existe bel et bien, même s'il n'est pas forcément perçu de la même façon du moment que cette idéologie semble, aux yeux de certains, découler d'une autre logique que celle du vécu quotidien des institutions.

La vision du conflit burundais est tellement un sujet de controverse que même certains étrangers affirment que le Burundi offre un autre cas d'apartheid alors qu'ils savent pertinemment que ce système bien élaboré se fonde non seulement sur l'exclusion de l'autre, en l'occurrence le Noir, mais aussi et surtout sur la négation chez celui-ci de l'humanité.

Les élites ont été impliquées dans la mauvaise perception des causes des conflits à cause parfois de leur manque de formation et de maturité politique ainsi que la satisfaction égoïste de leurs intérêts au détriment de ceux des masses infantilisées abusivement et le manque de clairvoyance. Mais l'on peut incriminer aussi des fois une certaine opinion internationale qui travestit délibérément la question burundaise. Aussi peut-on récuser le suivisme aveugle des masses paysannes. En effet, elles adhèrent aux sollicitations des intellectuels parce qu'intéressés par les revendications sociales (la terre, l'emploi, l'accès à la santé, l'instruction, bref les droits sociaux et culturels).

Partant, ces considérations divergentes sur les causes des conflits ainsi que leurs manifestations et leur perception expliquent à suffisance la diversité de la nature attribuée au conflit burundais.

2.4. La nature du conflit burundais.

L'identification de la nature du conflit est peu uniforme, même si les participants au séminaire de réflexion se soient accordés parfois sur certains aspects.

Mais auparavant, force a été de constater que le concept d'ethnie n'est pas saisi de la même façon. Les différentes vues vont de la simple négation de l'existence des ethnies à l'affirmation de l'existence de deux ou trois ethnies.

En effet, les tenants de la première thèse affirment qu'il n'existe pas d'ethnie au sens scientifique du terme ; il existe à la limite des clans. Mieux encore, il serait plus correct pour eux de parler plutôt de familles, en l'occurrence celle des Batutsi, celle des Bahutu, celle des Baganwa et celle des Batwa. En revanche, les défenseurs de l'existence des ethnies, les estiment ou à deux (les Bahutu et les Batutsi, les Baganwa étant assimilés aux Batutsi et les Batwa pouvant se retrouver invariablement dans l'un ou l'autre camp suivant les circonstances) ou alors à trois (les Bahutu, les Batutsi et les Batwa). En marge de cette vision antithétique de l'existence des ethnies, d'autres participants ont exprimé le malaise de classer ethniquement les individus issus des mariages mixtes sur ce plan. Mais, les uns et les autres ont reconnu

l'innocence originelle et la compétence relative des membres de ces ethnies ainsi que l'existence d'une conscience ethnique croissante.

En somme, l'absence de convergence sur la notion d'identité ethnique permet de mesurer la difficulté de qualifier la nature du conflit burundais, tout au moins sur base des facteurs subjectifs comme la question politique impliquant les mécanismes d'accès et de gestion du pouvoir, la querelle idéologique et identitaire héritée des essais d'anthropologie coloniale inculquée aux élites et le contentieux de sang né et perpétué par les violences successives (ce contentieux persiste à cause du non jugement de la totalité des crimes).

Heureusement, l'identification de la nature du conflit burundais sur base des facteurs objectifs comme la question agraire, la question scolaire, et la question économique ainsi que l'attribution des postes à l'administration publique a fait objet de consensus, du moins pour l'essentiel.

Cet accord résulte du fait que ces facteurs objectifs traduisent la réalité alors que les facteurs subjectifs correspondent simplement à la perception de cette réalité.

En conclusion, le conflit burundais a été qualifié de politico-ethnique, à caractère génocidaire parfois, de politico-économique et de socio-politique. Par ailleurs, il a été fait remarquer que le caractère ethnique prépondérant aujourd'hui dans la qualification du conflit burundais ne devrait pas faire perdre de vue les autres aspects religieux, militaire, différence de génération, régional, qui peuvent devenir sérieux demain.

Cette lecture plurielle des causes du conflit burundais a conditionné à coup sûr la diversité des démarches préconisées par les participants pour sa résolution.

2.5. La résolution du conflit burundais.

Les participants au séminaire de réflexion sur "le Débat National et le Processus de Paix au Burundi" adhèrent à l'idée que le conflit burundais, qui se veut à la fois interne et externe, doit être résolu par les Burundais eux-mêmes. Certaines voix se sont élevées pour dire que l'expérience sud-africaine n'est pas encore concluante pour qu'elle inspire le Burundi. Par ailleurs, à la lumière des témoignages de certains conférenciers étrangers, il leur a été confirmé ou simplement révélé que nombre de leaders politiques africains ne jouissent d'aucune légitimité pour être arbitre dans le conflit burundais. Au demeurant, la forte pression extérieure risque de conduire le processus de paix à des résultats hâtifs et partant lacunaires et peu durables.

Nombre de participants appellent de leurs vœux la levée du blocus et la participation régulière du Burundi aux forums qui le concernent. Ces deux mesures favoriseraient l'établissement de certaines conditions favorables pour la restauration de la paix, indispensable à l'exercice d'une gouvernance sécurisante pour tous et à la stabilité des régimes régulièrement mis en place.

En même temps, des propositions de démarches à suivre pour tenter de résoudre le conflit burundais ont été émises. Mais, aucune d'elle n'a réuni le consensus. Elles sont essentiellement de deux ordres : politique et militaire.

Compte tenu de la persistance des affrontements armés, d'aucuns proposent la poursuite de la lutte acharnée contre la rébellion armée, avant d'envisager tout autre démarche du processus de paix. En revanche d'autres militent en faveur des démarches pacifiques comme la Conférence Nationale Souveraine, le Débat National et les négociations, encore que les vues restent partagées dans une certaine mesure.

L'idée d'une Conférence Nationale Souveraine trouve son origine dans le fait que les défenseurs de cette démarche jugent que ce cadre auquel participeraient des groupes importants (le clergé, les responsables politico-administratifs, les hommes d'affaire, les étudiants, ...) permettrait l'organisation d'une transition et des élections présidentielles pacifiques.

Quant au Débat National, les participants l'estiment opportun.

Il apparaît comme une bonne voie qui peut conduire à la paix en proposant des solutions concertées. Au reste, aux yeux de certains, il n'est pas moins une forme de négociations souhaitées par d'autres. L'éviter ne serait pas servir la cause de la paix. C'est d'ailleurs pourquoi il devrait être institué en un cadre permanent d'échange mais avec comme contenu des questions qui tiennent à coeur les populations.

Enfin, la démarche des négociations est évoquée de façon antinomique. La première position la rejette catégoriquement parce que nulle part au monde on a négocié avec des auteurs d'un génocide. L'autre la soutient comme étant incontournable. D'autres participants la subordonnent à quelques conditions notamment la signature d'un cessez-le-feu, la condamnation des génocidaires, une préparation minutieuse de la démarche. Sinon, les négociations s'avèrent comme une démarche à mener avec d'autres pour autant qu'elle peut permettre d'assurer la vie sauve aux populations.

De toutes les façons, les résultats, de la ou des démarches pour la résolution du conflit burundais qui primeraient sur d'autres à cause de leur opérationnalité et leur justesse devront être accompagnés par d'autres stratégies pour asseoir la paix de façon durable. Ce serait notamment la redynamisation des valeurs traditionnelles propres, l'instauration d'institutions adaptées aux réalités des populations, la promotion de la justice sociale et le fonctionnement d'une constitution qui garantit les droits sociaux, économiques, culturels, civiques et politiques à tous les citoyens.

2.6. Quelques recommandations issues des échanges.

Au cours de ce séminaire de réflexion sur "le Débat National et le Processus de Paix au Burundi", les participants ont eu à formuler quelques recommandations. Elles s'adressent notamment:

2.6.1. Au Gouvernement :

- promouvoir le Débat à travers les médias publics en les ouvrant davantage aux différents partenaires et à la population; - n'exclure d'office aucune solution possible du conflit burundais;
- voir et juger les modèles empruntés à l'extérieur avant leur application;
- redynamiser l'institution d'Ubushingantahe;
- tenir compte des réserves émises sur telle ou telle démarche préconisée pour la résolution du conflit burundais;
- faire rédiger un guide de conduite sociale pour tous les partenaires;
- redynamiser le système judiciaire pour lutter contre l'impunité ; identifier et juger les auteurs du génocide et du putsch sanglant de 1993 et leurs commanditaires;
- concevoir et mettre en application un vaste programme d'éducation à la paix,
- penser un projet de société fondée sur la paix,
- créer des comités de paix et de reconstruction rassemblant des Burundais de tous les horizons,
- faire participer tous les Burundais aux activités du Débat National.

2.6.2. A la Communauté Internationale :

Particulièrement aux Conférenciers Kenyans:

- poursuivre les efforts pour la levée du blocus imposé au Burundi,
- initier des démarches auprès du Gouvernement kenyan pour favoriser l'échange de visite dans le cadre de la connaissance mutuelle des réalités de nos deux pays.

A toute la Communauté Internationale:

- assister le Burundi dans son programme de restaurer la paix et non la mettre sous tutelle.

A la Commission chargée de préparer le Débat National :

- se fixer des objectifs réalistes et réalisables du Débat National ;
- décentraliser le Débat National jusqu'à la base (y compris les corps spécialisés dont les jeunes) en impliquant les associations socio-professionnelles ;
- se fixer comme but du Débat futur l'examen de la nature et des solutions du conflit burundais ;
- veiller au caractère contradictoire du Débat ;
- faire une approche thématique pour le Débat : accès au pouvoir, accès à l'instruction, l'armée, la sécurité, la justice, le génocide dans l'histoire du Burundi ;
- utiliser le kirundi comme langue de conception et de communication lors des débats et s'en servir pour rédiger les procès-verbaux ;
- accorder plus de temps aux différents séminaires ;
- changer l'appellation de ces activités et parler de "Séminaire de réflexion sur le processus de paix" ;
- exploiter les fruits des travaux antérieurs (exemples : ceux de la commission technique précédente, les travaux commandés par la Fondation pour l'Unité, la Paix et la Démocratie) ;
- éviter le dirigisme des débats antérieurs et améliorer la communication entre dirigeants et dirigés,
- organiser plus de séminaires avant le Débat proprement dit pour préparer psychologiquement la population,
- préparer une motion contre le blocus économique imposé au Burundi.

A la population :

- s'engager pour le dialogue pour diminuer le fossé entre les différentes composantes;
- éviter la globalisation;

- développer de petits projets en commun;
- débattre plus d'actes aujourd'hui que de paroles;
- briser la barrière ethnocentriste pour faire une bonne lecture de l'Histoire, qui ne peut pas être forcément la même;
- promouvoir le culte de la vérité pendant les échanges;
- s'engager résolument pour la paix, notamment à l'occasion de ces séminaires organisés dans le cadre du Débat National.

3. Annexes.

Annexe I. Programme du séminaire.

SEMINAIRE DE REFLEXION SUR LE DEBAT NATIONAL ET LE PROCESSUS DE PAIX AU BURUNDI

Source du Nil, du 28 janvier au 31 janvier 1997.

Programme.

Mardi, le 28/01/1997

- 8h00 : Arrivée des invités et des participants.
- 8h40 : Arrivée de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre.
- 9h00 : Arrivée de Son Excellence Monsieur le Président de la République.
- 9h05 : Ouverture Solennelle des travaux.
- 10h20 : Exposé sur « les causes des divisions et des guerres civiles dans le monde » par MONSIEUR RUKANGANTARE Christophe.
- 10h05 : Débats en plénière
- 12h15 : Pause ''
- 13h50 : Exposé sur les ressorts politiques de la guerre civile au Congo par MONSIEUR MUBUMA SHERI suivi des débats en plénière
- 15h50 : Exposé sur l'expérience sud-africaine et quelques leçons pour le Burundi par Monsieur Van Eck: suivi des débats en plénière.
- 17h10 : Fin des travaux de la première journée.

Mercredi, le 29/01/1997

- 8h45 : Exposé sur « La nature du conflit burundais » par Docteur BARANCIRA Sylvestre.
- 9h20 : Débats en plénière.
- 11h00 : Travaux en commissions
- 13h20 : Pause
- 15h45 : Présentation des rapports des commissions.
- 16h50 : Questions d'ordre général en plénière
- 18h10 : Fin des travaux de la deuxième journée.

Jeudi, le 30/01/1997

- 9h00 : Message de la délégation kenyane (Honorables Ali Odinga et Maalim)
- 11h00 : Exposé sur « l'expérience des débats sur l'unité nationale et la démocratisation au Burundi » par Monsieur NIYONSABA Ambroise, suivi des questions en plénière
- 12h50 : Pause
- 14h10 : Exposé n° 1 sur « les démarches pour résoudre le conflit burundais » par Monsieur BIRABUZA ANDRE.

- 14h45 : Exposé n°2 sur « les démarches pour résoudre le conflit burundais » par Monsieur NAHIMANA THERENCE.
- 15h30 : Exposé sur « le débat national dans le processus global de paix » par Monsieur NZOHABONAYO VENERAND.
- 16h15 : Débats en plénière.
- 18h00 : Fin des travaux de la troisième journée.

Vendredi, le 31/01/1997

- 8h30 : Travaux en commissions.
- 12h30 : Pause.
- 14h30 : Présentation des rapports des commissions
- 16h30 : Evaluation du séminaire.
- 17h30 : Synthèse générale des travaux.
- 18h00 : Clôture de l'ensemble des travaux.

**Annexe II. Mot d'introduction du
Ministre des Réformes
Institutionnelles.**

**MOT D'INTRODUCTION DU MINISTRE
DES REFORMES INSTITUTIONNELLES ET
PRESIDENT DE LA COMMISSION CHARGEE DE
PREPARER LE DEBAT NATIONAL.**

Excellence Monsieur le Président de la République,

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Honorables,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et des Organisations Internationales,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs les Participants au Séminaire,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

L'honneur nous échoit de prendre la parole pour demander à Son Excellence Monsieur le Président de la République de procéder à l'ouverture solennelle des cérémonies de lancement des activités du Débat National.

Le peuple Burundais connaît l'attachement de Votre Excellence aux principes de dialogue et de concertation comme la meilleure méthode pour surmonter les multiples périls qu'affronte notre société aujourd'hui meurtrie par les divisions.

Le Débat National est une occasion offerte à tous les fils de ce pays de s'asseoir autour d'une même table pour explorer les voies qui peuvent les conduire à la paix dont ils ont tant soif.

Les Burundais sont conviés à se tendre la main, à se parler et à sortir de leur coquille. La vie en société n'est jamais exempte de conflits et de divergences. Mais accepter d'en parler ensemble, c'est déjà un pas vers la résolution de ces conflits.

Le mutisme est lourd de menaces, tandis que la parole échangée, même rude, est libératrice. Ces principes ont constamment guidé la Commission chargée de préparer le Débat National dans ses travaux. Nous regrettons sincèrement que cette démarche n'ait pas été comprise par ceux qui n'ont pas répondu à notre invitation en tant que participant ou conférencier.

Nous sommes d'autant plus désolés que nous sommes convaincus qu'aucune solution n'est possible en dehors du dialogue et qu'il n'est jamais trop tôt pour dialoguer à quelque niveau que ce soit.

Nous sommes bien entendu ouverts à toute critique sur la préparation et l'organisation de cette activité mais, encore une fois, cela doit nécessairement passer par au moins un contact !

Nous invitons ceux qui hésitent encore, ceux qui aujourd'hui n'ont pas répondu à notre appel, à comprendre cette impérieuse nécessité.

En définitive, ces journées de réflexion ne sont qu'une première exploration pour définir la meilleure manière de conduire un processus de paix entre frères d'une même Nation. La paix concerne tous les Burundais. Encore faut-il qu'ils en discutent et tracent ensemble une voie susceptible de les y conduire.

Nous terminons ce mot d'introduction en remerciant Son Excellence Monsieur le Président de la République d'avoir bien voulu rehausser par sa présence les cérémonies d'ouverture de ce séminaire.

Je vous remercie.

**Annexe III. Discours de Son Excellence
Monsieur le Président de la
République.**

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'OUVERTURE
DU SEMINAIRE DE REFLEXION SUR LE THEME
« DEBAT NATIONAL ET PROCESSUS DE
PAIX AU BURUNDI ».

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Messieurs les Représentants Spéciaux des Secrétaires Généraux de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation de l'Unité Africaine,

Mesdames, Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques et Consulaires,

Distingués Invités, Mesdames, Messieurs,

Il nous est d'un réel plaisir de procéder aujourd'hui au lancement des travaux du séminaire de réflexion sur le thème « Débat National et Processus de Paix au Burundi ». Si nous avons tenu à venir Nous mêmes présider cette cérémonie, c'est parce que Nous accordons une grande importance à cette opportunité, mais c'est aussi parce que cette dernière constitue une première étape du vaste chantier que Nous avons intitulé « Débat National ».

En effet dans notre programme de Transition, Nous avons annoncé les quatre grands axes de notre action à savoir:

- la Restauration de l'autorité de l'Etat Burundais
- Le Débat National
- le Dialogue avec les factions armées
- et le Redressement économique et Social.

Nous sommes heureux de constater aujourd'hui que la restauration de l'autorité de l'Etat Burundais est une réalité vivante. La sécurité revient de plus en plus dans tous les coins du pays. Ouvrez les yeux et regardez autour de vous. Les tournées que Nous effectuons souvent dans les provinces nous révèlent une population burundaise rassérénée, engagée à sauvegarder cette sécurité retrouvée.

Nous découvrons aussi une population laborieuse, disposée à dialoguer et à s'exprimer sur les grandes questions nationales et sur les préoccupations de l'heure. Ceci est une constante retenue des 12 provinces sur 15 que Nous venons de visiter, plus la Mairie de Bujumbura. Le retour au travail et l'instauration de la discipline à tous les niveaux de la vie nationale se réalisent progressivement et positivement, même si des situations difficiles existent encore. Ces dernières n'ont en aucune fois entamé notre engagement à mettre de l'ordre dans les institutions de la République. Le bilan global ne nous autorise donc pas d'hésiter, il Nous interpelle. Cette interpellation n'a d'autre signification que celle d'avancer et d'entreprendre l'autre axe du programme de Transition qui est le Débat National.

Mesdames,

Messieurs,

Un pays fortement éprouvé par la guerre comme le Nôtre ne peut revivre normalement qu'après une sérieuse réflexion sur ce qui s'est passé, sur ce qui Nous a conduit à cette guerre, sur ce qu'a été cette guerre, sur le sens et le non-sens de cette guerre, sur le sens de la paix véritable, et sur les perspectives d'édification d'une société cohérente et consciente de ses véritables intérêts.

Car en effet la Société Burundaise, faute de direction clairvoyante, a ignoré malheureusement ses véritables intérêts ces derniers temps. Certains de ses membres persistent à les ignorer.

Notre conviction est que le Débat National, animé d'un esprit de dialogue, de partage et de tolérance, d'acceptation mutuelle, est une nécessité nationale.

Si la crise a pris l'ampleur que Nous connaissons et que Nous réprouvons, c'est parce que les chances de dialogue ont été combattues ou reléguées au dernier plan. Des querelles inutiles ont été privilégiées au détriment d'un dialogue potentiellement porteur d'espoir, et logiquement apte à déboucher sur un consensus national.

Nous restons convaincu que la voie du débat, est la seule qui puisse conduire à ce consensus.

Le Burundi n'est pas le premier pays à avoir connu et à connaître encore des difficultés d'ordre politique. Notre volonté est également la recherche commune des recettes qui Nous conduisent vers un accord politique avec des garanties de longévité. Le débat national en est une, même si il n'est pas la seule.

En puisant dans notre culture, nous découvrons que pour nos ancêtres, et même pour nombreuses de nos populations sur les collines aujourd'hui, le conflit ne connaît d'issue heureuse qu'avec le rapprochement des points de vue, qu'avec une analyse objective et constructive, qu'avec une connaissance parfaite de la nature du conflit. A Nous Burundais, Je demande donc d'être fidèle à Nous mêmes et de Nous reconnaître des qualités de dialogue.

En portant notre regard ailleurs, en Afrique, en Europe, en Amérique ou en Asie, Nous Nous rappelons des situations où un débat bien mené, a abouti à des résultats spectaculaires, mais surtout durables et utiles pour les bénéficiaires.

Avec tout ce que Nous venons d'évoquer la nécessité d'un débat national est évidente. Elle s'impose aux Burundais même si certains continuent à lui opposer une résistance. Notre voeu est que, même ceux-là qui doutent encore, découvrent la justesse de notre choix, et nous rejoignent un jour quelque soit le degré de notre avancement sur la voie du dialogue.

Mesdames,

Messieurs,

L'objectif que Nous poursuivons par le débat national est celui de rassembler les Burundais pour qu'ils définissent ensemble ce que doit être le processus de paix, ses étapes, ses acteurs, les questions à débattre, les démarches appropriées, les conditions à réunir, autant d'éléments nécessaires à clarifier, pour la sauvegarde et la pérennisation des résultats du dialogue. Et pour ce travail d'exploration Nous invitons tous les Burundais sans exclusive à contribuer.

Par ce séminaire et ceux qui vont le suivre.

Nous voulons amener les Burundi à briser les distances qu'ils ont créées entre eux, distances qui les ont éloignés les uns des autres et qui ont causé aux uns aux autres tant de tort.

Nous voulons inviter les Burundais à poser des actes de courage et de dépassement, en les invitant à sortir des ghettos et à se défaire des idées à l'image de ces derniers.

Nous voulons donner aux Burundais une occasion de s'exprimer et de se convenir sur l'organisation qui sied à notre société.

Cette occasion que Nous voulons libérer de toute contrainte, de toute pression, de tout calcul et de toute spéculation, intéresse Nous en sommes convaincus tous les Burundais même ceux qui la combattent.

Nous savons aussi que le Débat national est un vaste programme comme évoqué tout à l'heure, ce programme qui s'inscrit dans le temps, requiert et accepte toutes les contributions positives, c'est-à-dire toutes les contributions qui nous permettent de franchir une autre étape vers la paix. L'occasion est donc donnée aux Burundais pour concevoir ce que sera ce processus.

Ce séminaire sur le Débat national n'est donc pas négociation, car il ne nécessite ni préalables, ni conditions particulières, ni médiateur, ni terre neutre, ni délais.

Il nécessite uniquement un environnement serein et une véritable volonté de reconquérir l'essentiel à savoir l'Unité Nationale, la Réconciliation et la Paix. Ces circonstances sont aujourd'hui une réalité.

Le Débat National, à ce stade de sa conduite n'est pas une occasion de se lancer des diatribes, d'étaler nos émotions et nos passions, de peser et soupeser la représentativité des ethnies, des partis politiques, des confessions religieuses, des générations ou des écoles.

Ce séminaire est pour Nous analyse, échange, mise en commun, engagement, ouverture vers d'autres étapes.

Plus d'un pourrait se demander si le Gouvernement a renoncé à l'option du dialogue avec les factions armées. Nous disons non. Cette option a été affirmée et réaffirmée. Elle reste valable. Il s'agit maintenant de l'inscrire dans le cadre global du processus de paix. Il ne restera ensuite que de déterminer l'opportunité de l'engager en termes de temps et de procédures. La réflexion sur le processus global de paix ne peut pas passer ce silence cette étape.

Mesdames, Messieurs,

Nous ouvrons aujourd'hui un chantier qui connaîtra beaucoup d'étapes. C'est grâce à ce séminaire et aux autres qui vont suivre, que Nous allons échanger et partager sur les vraies préoccupations du moment et leurs contours. C'est le moment de définir les méthodes appropriées pour que demain le débat produise les effets attendus, c'est le moment de s'interroger et de proposer, en gardant toute la flexibilité voulue pour que demain Nous puissions intégrer tout apport utile.

C'est pourquoi Nous n'avons aucune crainte de commencer. Nous demandons à tous les invités à participer à ces assises et aux Burundais de se joindre à ces rendez-vous d'une façon ou d'une autre. Les hésitations de certains ne nous découragent pas et ne peuvent pas justifier notre inaction. Si tel n'est pas là aujourd'hui Nous souhaitons qu'il soit là demain. Ce n'est pas en quelques jours seulement que des solutions définitives peuvent être trouvées à des problèmes d'une ampleur nationale. La fracture a été profonde, nous le savons, Nous mettrons la patience et la sagesse voulues pour que le Débat national débouche sur une définition réfléchie et réaliste du processus de paix. Nous le répétons ce séminaire est une première étape.

Nous assurons tous les participants que pour ces séminaires rien n'est préétabli. La forme du débat, peut être modifié suivant que les participants l'auront justement souhaité, les thèmes du séminaire tout en étant déjà arrêtés, peuvent être enrichis. Nous vous demandons de garder à l'esprit que ces séminaires sont une recherche d'une voie, pour aborder dans la sérénité et le réalisme les problèmes qui se posent à nous.

Ces séminaires, en plus de celui-ci qui les inaugure, vont être organisés dans les provinces. Les sujets de réflexion sont les suivants:

- Les causes des divisions et des guerres civiles dans le monde.
- La nature du conflit burundais.
- L'expérience des débats sur l'unité Nationale et sur la démocratisation au Burundi.

Les démarches pour résoudre le conflit burundais.

- Le Débat National dans le processus global de paix.

Ces sujets seront enrichis, par moment par des conférenciers étrangers qui parleront des expériences vécues par d'autres peuples africains, confrontés à des difficultés générées par des conflits plus ou moins analogues au nôtre.

Nous pensons que les échanges sur ces différents sujets vont donner lieu à des éclairages, lesquels fourniront sans doute des orientations pour la poursuite du chantier que Nous commençons aujourd'hui.

Nous sommes en droit d'espérer que la réussite de ces séminaires, conditionnera celle du Débat National.

Mesdames, Messieurs,

Nous organisons ces séminaires de préparation du Débat National, au moment où notre pays aura totalisé dans quatre jours 6 mois de blocus.

C'est la raison pour laquelle Nous avons décidé d'avancer sans plus attendre, en commençant par nous interroger sur ce que va être le Débat National. C'est cela l'objet du séminaire qui débute aujourd'hui.

Nous demandons aux amis étrangers qui vont participer à ces séminaires, de nous faire bénéficier de leurs expériences et de comprendre qu'à la lumière de celles ici, les Burundais peuvent prendre des options appropriées.

Nous leur demandons également, une fois retournés dans leurs pays respectifs, de témoigner sur les réalités Burundaises, car le constat est que certains nous jugent sans avoir pris le temps de nous connaître. Même ceux qui prétendent connaître mieux que nous nos problèmes doivent se raviser.

Nous souhaitons pleins succès à ce séminaire. Nous souhaitons également que cette première étape du débat national soit un champ où les burundais sèmeront les graines de la paix. Et c'est sur cette note que nous déclarons ouverts les travaux du séminaire de réflexion sur « le Débat National et le Processus de Paix au Burundi ».

Je vous remercie.

Annexe IV. Exposés des conférenciers.

**SEMINAIRE DE REFLEXION SUR LE THEME
« DEBAT NATIONAL ET PROCESSUS DE PAIX AU BURUNDI »**

**LES CAUSES DE DIVISIONS DE GUERRES
CIVILES DANS LE MONDE.**

Présenté par :

M. Christophe RUKANGANTARE

Janvier 1997

LES CAUSES DE DIVISIONS ET DE GUERRES CIVILES DANS LE MONDE

L'époque contemporaine, tout particulièrement le 20^{ème} siècle, est sans conteste l'époque la plus riche en découvertes, inventions et innovations de tous genres qui ont permis à l'Humanité de progresser à grands pas dans les domaines les plus divers. Ces progrès, pour ne prendre qu'un domaine de référence, ont permis à l'homme de mieux maîtriser les problèmes de santé et de nutrition avec pour effet un accroissement démographique sans précédent dans l'Histoire.

L'époque contemporaine est aussi celle de la libération de la pensée sociale. Les défis auxquels sont confrontées les communautés humaines les contraignent à agir plus consciemment et plus activement sur leur destin, à dépasser ou adopter le traditionnel pour mettre en place de nouvelles normes, créées ou empruntées, qui seront remplacées par d'autres dès qu'elles cesseront de contribuer à la dynamique recherchée.

Il n'est donc pas étonnant que le 20^{ème} siècle soit aussi l'époque la plus féconde en mutations économiques, sociales et politiques, dans un contexte mondial dominé par l'Europe qui depuis le 16^{ème} siècle n'a cessé d'étendre son influence économique et culturelle sur les autres continents. Du 16^{ème} au 20^{ème} siècle, la quasi totalité du globe a subi l'influence et la domination européenne de manière plus ou moins durable sous forme de colonies, de semi-colonies ou de terres d'émigration.

Dès le 19^{ème} siècle, cette Europe conquérante est le théâtre de grandes tensions sociales et de profonds bouleversements politiques. L'industrialisation et la libre entreprise y instaurent le libéralisme économique qui à son tour appelle le libéralisme politique. Les normes de l'Etat monarchique, issues des pratiques féodales, sont vécues comme des barrières à l'essor de l'économie capitaliste dont les fondements sont par ailleurs déjà contestés par certains penseurs sociaux et par les classes ouvrières.

La première guerre mondiale précipitera la chute des régimes déjà fragilisés par des conflits internes. L'empire allemand devient république, l'empire autrichien se saborde en plusieurs Etats dont certains se cherchent encore aujourd'hui une identité nationale pendant que la vieille Russie sombre dans une guerre civile dont les vainqueurs croiront sauver l'humanité en lui apportant le communisme.

Pour de nombreux pays européens, la première moitié du 20^{ème} siècle est une période de réformes plus ou moins profondes destinées à concilier les normes de l'économie capitaliste, les réalités sociales et les aspirations politiques des citoyens.

Les conflits y sont nombreux, dégénérant parfois en guerre civile comme en Espagne en 1936 ou engendrant des risques sérieux de guerre civile comme en France, la même année, sous le Gouvernement du Front Populaire.

Les classes sociales s'affirment avec force tant à l'intérieur de chaque pays qu'à travers des alliances transnationales favorisant la propagation d'idéologies globales opposant non seulement les intérêts de classe mais aussi des conceptions fondamentales divergentes de l'Etat et de la société.

Sous certains aspects, la deuxième guerre mondiale fut une guerre entre deux conceptions majeures de l'Etat, entre l'Etat libéral et l'Etat totalitaire. L'après-guerre sera marqué par l'ascension de puissances mondiales et régionales animées de conception antinomiques de l'Etat et de la société. Les luttes hégémoniques entre ces puissances diviseront le monde en blocs idéologiques opposés à l'intérieur desquels ni les démocraties libérales ni les démocraties populaires ne seront à l'abri des conflits sociaux et des guerres civiles. Tant bien que mal l'Espagne gère le conflit basque, la France le conflit corse pendant que les disparités entre le Nord et le Sud compromettent l'intégrité de l'Italie. La question des nationalités et des minorités embrase l'ex-Yougoalavie et l'effondrement de l'Union Soviétique révèle chaque jour davantage des conflits qui couvaient depuis des décennies.

D'autres continents ont connu et connaissent des guerres civiles. En Asie, la Chine commence le 20^{ème} siècle par une longue période de troubles civils et politiques ponctuée de guerres civiles dont la dernière instaurera le système communiste sur la Chine continentale tandis que les adversaires du régime créeront une autre Chine à Taiwan. L'Inde à peine indépendante est partagée en deux Etats à l'issue d'une guerre civile aux couleurs religieuses. Le Vietnam, coupé en deux par une guerre civile atroce aggravée par l'intervention de puissances étrangères, s'édifie et cherche un équilibre difficile entre systèmes et idéologies des belligérants d'hier. Le Cambodge panse les plaies d'une guerre civile à rebondissements aussi imprévisible que meurtrier, les Coréens sont toujours séparés par un parallèle immatériel et l'Afghanistan s'enlise dans la spirale d'une guerre civile à longue durée. Ailleurs, le Mexique, Cuba, la Bolivie, le Nicaragua, Haïti et bien d'autres nous confirment que le 20^{ème} siècle est un siècle agité. Il l'est singulièrement pour l'Afrique.

Il serait vain de vouloir dresser un inventaire des causes des divisions sociales et des guerres civiles dans le monde tant ces causes sont nombreuses et complexes, tant elles sont tributaires des contextes particuliers propres à chaque pays, chaque peuple, chaque société. Une réflexion sur ces causes est pourtant nécessaire ; elle peut contribuer à la recherche d'une thérapie ou d'une prévention contre le mal que constitue la guerre civile.

Nous proposons ici une réflexion introductive sur l'une des sources les plus fréquentes de conflits civils : L'inadaptation des institutions aux sociétés qu'elles gouvernent.

L'objet de la réflexion n'est pas d'éplucher le contenu -multiple et controversé - de la notion d'institution mais d'établir certains rapports entre les sociétés et les institutions qui gèrent pour déceler en quoi ces rapports peuvent être à l'origine des divisions et des conflits. Ces rapports découlent avant tout du mode de création des institutions et du fonctionnement de ces dernières. Deux modes méritent d'être retenus : le mode social et le mode étatique.

Le mode social de création d'institutions, particulièrement observable chez les plus simples des sociétés pré-étatiques, nous renseigne sur l'essence originelle de la société. La raison première

qui a poussé les hommes à vivre groupés était d'assurer leur survie en cherchant ensemble les besoins fondamentaux inhérents à leur nature : se nourrir, se protéger, se vêtir, s'abriter etc. C'est en élaborant des réponses à ces besoins que les hommes ont adopté ces activités qui furent jadis pour tous et demeurent pour une part non négligeable de l'Humanité des activités de survie : chasse, agriculture, élevage, pêche et bien d'autres. La conduite de ces activités et, de façon générale, l'élaboration de réponses collectives à de besoins partagés (matériels, spirituels, humains etc.) nécessitaient une organisation, un dispositif agissant sur les membres du groupe concerné, un arrangement de personnes et d'activités pour répondre collectivement aux besoins du groupe et de chacun. Ce dispositif prescrit aux membres du groupe non seulement des rôles mais aussi des comportements dans l'accomplissement des rôles.

A terme, l'expérience multiforme de la vie en commun dégage une homogénéisation de la plupart des besoins humains et des réponses à y apporter. Elle dégage un savoir et un savoir-faire communs, une intelligence commune de l'homme et son milieu qui se cristallisent dans des usages bien établis, des moeurs et des coutumes que nous pouvons appeler des institutions. Ces institutions coutumières résultent d'une sélection convergente de normes dans tous les secteurs de la vie sociale dont les éléments se compénètrent et se soutiennent mutuellement. Les normes comportementales et organisationnelles procèdent les unes des autres et se justifient mutuellement, les pratiques économiques sont empreintes de considérations sociales et inversement, les croyances découlent d'expériences partagées depuis des générations etc.

Les institutions coutumières véhiculent ainsi non seulement les modes de production, les modes d'organisation et de conduite mais aussi l'univers mental d'une société, la mentalité de ses membres. Ces derniers sont soumis aux institutions. Ils n'en sont pas moins autonomes dans la mesure où, les ayant intériorisées, ils les vivent "naturellement" parce que découlant de l'univers matériel et mental qui est le leur.

Dans leur majorité, les sociétés pré-étatiques étaient ou sont organisées sur des bases socio-parentales. Qu'il s'agisse de sociétés lignagères, claniques ou même tribales, les réseaux parentaux constituent les unités de base au sein desquelles sont vécues les pratiques institutionnalisées. Elles sont caractérisées par un esprit relativement égalitaire, une cohésion facilitée par le recours à des repères parentaux considérés comme "naturels". L'autorité sociale s'y exerce souvent de façon diffuse par des chefs ou des doyens qui sont davantage les gardiens des coutumes que les détenteurs d'un véritable pouvoir politique. Les conflits, parfois violents, n'y manquent pas. Ils se résolvent par arbitrage mais ils peuvent, dans des cas extrêmes, provoquer des scissions.

L'apparition de l'Etat a certainement été une étape majeure dans l'évolution des sociétés. Il n'est pas ici question de faire l'histoire de l'Etat ni de nous enliser dans les innombrables définitions que suscitent la diversité et la complexité de ses attributs. Nous nous limitons à poser sommairement quelques repères sur la nature et le fonctionnement des institutions par l'Etat.

L'Etat apporte une importante innovation par rapport aux sociétés pré-étatiques : il est un pouvoir politique qui ne se contente pas de gérer coutumièrement les affaires de la société mais dirige cette dernière, l'orienté et le gouverne.¹

Pour cette raison, ses institutions ne procèdent pas de la coutume mais de l'ordre économique, social, politique etc. voulu par le pouvoir. Leur élaboration, lente ou rapide mais toujours consciente, nécessite la combinaison d'au moins trois types d'outils.

- les outils matériels en rapport avec l'ordre recherché,
- l'outil structurel, impliquant les moyens d'une action organisationnelle par l'introduction ou la modification des statuts sociaux en fonction de l'ordre à atteindre,
- L'outil spirituel contenant un ensemble d'idées ordonnées de manière à produire un système de pensée devant animer et justifier l'ordre établi ou à établir.

L'Etat agit donc sur la société qu'il gouverne par une emprise plus au moins profonde sur la production et la distribution des biens matériels, par la maîtrise des hommes à travers des structures contrôlées et par une influence sur la pensée sociale à travers l'idéologie. Mais le pouvoir de l'Etat n'est pas que matériel et idéologique. Il est contraignant et coercitif.

L'Etat n'introduit pas seulement des institutions, il les impose. Indubitablement, la nature et le fonctionnement de ces institutions peuvent donner lieu à des divisions et des conflits sociaux.

Les institutions, c'est-à-dire les normes de gestion et de conduite de la société, doivent permettre aux membres de cette dernière, pris individuellement ou en catégories sociales, de satisfaire leurs besoins fondamentaux en leur donnant accès aux outils nécessaires à cette fin. A différentes époques, et sous tous les cieux le pouvoir de l'Etat s'est parfois confondu avec les détenteurs de ce pouvoir qui en ont modelé les normes économiques, sociales et politiques à leur profit. La grande révolution française de 1789 dont on oublie parfois qu'elle fut une guerre civile tire une de ses origines dans la concentration de la terre et de ses produits aux mains d'une minorité aristocratique dans une économie largement agricole. En Amérique latine, le système foncier latifundiaire et les effets d'une industrialisation qui a consacré l'alliance du pouvoir et du capital ont favorisé les guerres civiles et la permanence d'une situation insurrectionnelle caractéristique du 20^{ème} siècle latino-américain.

L'inaptitude d'un cadre institutionnel à fournir à une part plus ou moins importante de citoyens les voies et moyens de satisfaction de leurs besoins fondamentaux est donc une cause majeure de conflits sociaux. Mais la notion de besoins fondamentaux est relative. Le caractère fondamental des besoins sociaux varie avec l'évolution des réalités et de leur impact sur la société. La sécurité physique et la sécurité alimentaire ont toujours été et demeurent un besoin vital. L'instruction, la participation à la gestion de l'Etat, la libre circulation des biens et des personnes, les droits de l'Homme etc. étaient hier à peine ressentis comme des nécessités. Aucun cadre institutionnel ne peut prétendre gérer et diriger durablement une société s'il n'est doté d'une certaine flexibilité lui permettant de s'adapter ou de se réformer. La rigidité des

¹ L'Etat agit sur la société, il la modèle à travers les institutions qu'il met en place.

institutions dont le corollaire est l'usage excessif du pouvoir coercitif de l'Etat est une autre cause de conflits sociaux. Bien des déchirements parmi ceux qui ont provoqué l'éclatement de ce qui fut l'Union soviétique procèdent de cette cause.

La mise en place des institutions comme leur adaptation aux diverses évolutions doit veiller à l'harmonie et à l'équilibre entre les hommes régissant les différents secteurs institutionnels. La vitalité du pouvoir politique de l'Etat ne résulte pas uniquement de la part de vie sociale qu'il contrôle ni de l'intensité de ce contrôle. Elle dépend aussi de la connexion des secteurs institutionnels devant en insuffler une dynamique convergente à l'ensemble du cadre institutionnel de l'Etat. Un Etat à économie industrielle gouverné par un régime politique féodal couve un dangereux foyer de tension et de conflit.

La révolution française fut aussi celle d'une bourgeoisie qui estimait que son apport à la vie économique de l'Etat n'avait aucun rapport avec la part lui consentie dans la gestion de cet Etat. La désarticulation interne d'un système institutionnel entravant entre autres choses la mobilité des individus ou des catégories d'individus dans le réseau des statuts sociaux est également une cause de division et de conflit.

Nous avons enfin évoqué le contenu idéologique comme élément constitutif majeur des institutions. Le rôle de l'idéologie, sans laquelle beaucoup de normes et pratiques sociales paraîtraient arbitraires, est de convaincre les membres de la société du bien-fondé des institutions qui les gouvernent de manière à les faire passer d'un simple état de fait à un état d'esprit. Pour agir efficacement sur le mode de penser, le contenu idéologique doit être en harmonie avec les autres éléments du cadre institutionnel dans leur conception comme dans leur mise en pratique. Il doit par ailleurs tenir compte de l'aptitude de la société à l'intégrer dans son univers mental au risque de travestir l'institution qu'il véhicule ou de se voir rejeté avec elle. Le malaise actuel du monde musulman n'est pas étranger à ce phénomène. L'aspect idéologique du pouvoir politique a acquis une importance croissante avec la rationalisation de la vie sociale au point de faire croire à certains que ce sont les idéologies qui secrètent les systèmes sociaux. Le phénomène s'est aggravé avec l'influence grandissante de puissances hégémoniques prétendant livrer aux Etats leur inféodés des sociétés "clés en main" bâties, sur des idéologies préétablies.

Beaucoup de guerres civiles de cette deuxième moitié du siècle ont revêtu un caractère idéologique plus au moins réel. D'autres conflits dits idéologiques n'avaient d'autre but que la conquête du pouvoir qui, bien souvent, n'est pas la moindre des causes de division et de guerre civile dans le monde.

Tous les conflits sociaux ne dégénèrent pas en guerre civile. La guerre civile en effet est un conflit armé. Elle survient lorsque le différend se transforme en antagonisme et lorsqu'au moins l'un des adversaires choisit l'usage de la force pour résoudre le conflit. Ce choix peut être délibéré ou dicté par l'absence d'autres moyens de résolution du conflit.

La guerre civile diffère de la guerre classique entre Etats distincts par le fait qu'elle met aux prises deux ou plusieurs acteurs d'une communauté relevant d'un même Etat. Elle revêt différents caractères en fonction des causes réelles ou présentées comme telles par les

protagonistes, du type des actions de guerre et du mode de recrutement des combattants. Il existe entre ces éléments des rapports dont l'imbrication rend souvent difficile la résolution des conflits. La nature économique des causes d'un conflit peut provoquer une guerre civile à caractère économique comme elle peut provoquer une guerre à caractère tribal ou ethnique.

La conduite de la guerre nécessite en effet pour chaque protagoniste la mobilisation du plus grand nombre possible de partisans sur base des sensibilités les plus partagées. Le mode de mobilisation des partisans et des combattants fera d'un conflit civil armé une guerre ethnique, tribale, idéologique etc.

Les guerres civiles se différencient également par leurs objectifs et leur intensité. Certains ne visent qu'à contraindre l'adversaire à négocier ou à capituler, d'autres visent l'anéantissement total et définitif de l'adversaire.

Les guerres civiles qui jalonnent l'histoire de l'Afrique post-coloniale tirent leur principale origine dans l'inadaptation des institutions aux sociétés qu'elles gouvernent. La plupart des Etats modernes dont nous envions la stabilité de par le monde sont des Etats secrétés par leurs propres sociétés. Ils résultent d'évolutions parfois longues et complexes dont les étapes semblent se superposer mais qui en réalité découlent les unes des autres. L'Etat actuel africain résulte et procède d'une série de ruptures.

La quasi totalité des Etats africains actuels est née du découpage territorial du continent par les puissances coloniales. Ces territoires dont certains tracés géométriques se réfèrent à des parallèles et des méridiens ont rassemblé des populations parfois homogènes ou proches, souvent étrangères les unes aux autres, organisées en différentes structures allant des simples lignages familiaux à l'Etat traditionnel. Beaucoup de ces populations ont fait la connaissance de l'Etat en même temps que celle de l'Etat colonial.

Pouvoir foncièrement coercitif et de surcroît étranger, l'Etat colonial a saccagé les cadres institutionnels et l'univers mental des Africains pour leur substituer des lois sans légitimité réduisant les relations entre gouvernants et gouvernés au seul rapport commandement-obéissance.

L'Etat colonial a mis en place les bases d'une économie extravertie peu soucieuse des besoins des populations auxquelles elle imposait des travaux d'une utilité certaine mais peu claire aux yeux des Africains. Pour ces derniers, le pouvoir économique de l'Etat signifiera longtemps appropriation légale par les gouvernants des richesses de l'Etat et des biens produits par la population.

L'Etat colonial a par ailleurs inculqué aux populations africaines que leur statut était celui d'être gouvernées. L'infime minorité d'Africains initiés par le pouvoir colonial à la gestion de l'Etat sera formée dans cet esprit.

Dans l'ensemble, l'Africain n'a guère cherché à s'identifier à l'Etat colonial. Il l'a vécu comme un traumatisme, ne se sentant épanoui et en sécurité que dans son milieu traditionnel.

Pour être libératrice, l'indépendance n'en fut pas moins une autre rupture. Peu avant leur départ, les anciens maîtres remettaient à l'élite africaine qu'ils avaient formée des Etats "clés en mains" hâtivement et sommairement habillés d'institutions "démocratiques et modernes". Les Africains, gouvernants et gouvernés, faisaient la connaissance de leur Etat. Bien vite se posa un problème d'identité entre Etat et société, dont l'aspect le plus simple en apparence fut celui de la dénomination de l'Etat. A quoi renvoyaient, pour les sociétés concernées, les appellations de leurs Etats ? Les Rhodésiens étaient-ils les descendants de Cecil Rhodes ? Congo, Haute Volta, Tchad, Nyassa, tous ces fleuves et lacs avaient-ils un rôle dans la formation des Etats ?

Bien plus important fut et demeure le problème d'identité sociétaire à l'intérieur de l'Etat. Ce Kenya, créé par les Européens et majoritairement peuplé de Kikuyu, n'est-il pas principalement l'Etat des Kikuyu et accessoirement celui des Luo et d'autres ? Ce Soudan, créé par les Anglais et majoritairement peuplé d'Arabo-musulmans ne doit-il pas être prioritairement un Etat arabo-musulman et fort accessoirement celui des Nuers . Ce Rwanda d'où le colonisateur a laissé chasser les Tutsi avant de remettre le nouvel Etat indépendant aux Hutu n'est-il pas l'Etat des Hutu à l'exclusion des Tutsi ?

Les institutions démocratiques et modernes laissées par le colonisateur ne permettaient guère de résoudre des problèmes aussi existentiels pas plus qu'elles ne donnaient aux pouvoirs africains les voies et moyens de faire face aux énormes défis du développement socio-économique. A nouveau, les africains désemparés se réfugient, gouvernants et gouvernés, dans la "sécurité" des solidarités traditionnelles. Nigéria, Tchad, Congo-Zaïre, Uganda, Burundi etc., les guerres entre citoyens d'un même Etat seront nombreuses sous des bannières tribales, ethniques, religieuses, régionales etc.

A la recherche d'une voie de secours, plusieurs Etats adopteront des structures organisationnelles empruntées, surtout dans leurs formes extérieures, aux démocraties populaires censées avoir mieux réussi l'homogénéisation de leurs sociétés mais dont les recettes n'avaient produit aucune thérapie en Angola, au Mozambique ou en Ethiopie. Partis uniques, centrales syndicales, mouvements de masse etc, l'apparente stabilité cachait plus qu'elle ne résolvait des problèmes devenus plus complexes avec l'évolution multiforme des sociétés africaines.

Sous des pressions internes et externes, les Etats africains réempruntent aujourd'hui les institutions de l'ancien colonisateur dont ils attendent des remèdes à leur malaise.

Ils se doivent d'être attentifs. Pour évoluer avec le monde, l'Afrique doit évoluer en harmonie avec elle-même. Ici plus qu'ailleurs, l'Etat est innovation. Mais l'innovation se réduit-elle au seul emprunt ? Les Africains ne pourraient-ils comme d'autres peuples l'ont fait et en ont tiré bénéfice, mettre l'emprunt au service de l'innovation de leurs propres valeurs socio-culturelles ?

LES RESSORTS POLITIQUES DE LA GUERRE CIVILE AU CONGO

Par Mubuma SHERI

INTRODUCTION

Il s'agit d'une lecture indicative sur la guerre des milices des partis politiques qui a endeuillé les familles congolaises entre Novembre 1992 et Décembre 1994.

Pour comprendre le mouvement de bascule dans l'horreur et le sang, j'articulerai mon exposé sur trois points :

- le premier traitera très sommairement, de la sociologie politique du Congo. L'objectif ici étant de comprendre la signification sociale de cette crise milicienne.
- le deuxième niveau de mon intervention portera sur les éléments de causalité de la guerre civile .
- les procédures politiques visant la recherche de la paix constitueront l'essence même de la dernière partie.

I. LES ELEMENTS SOCIOLOGIQUES DE LA CRISE CONGOLAISE DE 1992-1994

Tout commence avec l'élection le 31 Août 1992, du Professeur Pascal LISSOUBA à la tête de l'Etat Congolais. Certains leaders classés dans l'opposition vont, à partir de cette date, s'employer à combattre le régime issu de la Conférence Nationale Souveraine (Février- juillet 1991) dont la légitimité puise aux sources de la Constitution de la II^{ème} République du 15 Mars 1992.

A peine nommé, le Premier Ministre et son gouvernement sont renversés en Novembre de la même année, à la suite d'une motion de censure initiée par l'opposition qui, pour la circonstance, rallie les suffrages de certains députés de la majorité présidentielle. Confortée par cette nouvelle donne, les partis de l'opposition, réunis au sein de la coalition URD-PCT, vont sommer le Président de la République d'appliquer l'art. 75 de la Constitution qui stipule notamment : « Le Président de la République nomme le Premier Ministre dans la majorité parlementaire ». Le débat s'envenime, chaque courant politique ayant sa propre conception et son propre entendement de la notion de la majorité parlementaire.

Il faudrait ouvrir une parenthèse ici pour expliquer que la constitution congolaise est à quelque chose près, la soeur jumelle de la constitution française. Dans cette dernière, il est dit que « Le Président de la République nomme le Premier Ministre ».

Ici, le débat se pose entre les responsables politiques de la majorité qui pensent que le concept de « majorité parlementaire » ne saurait se départir de la notion de « majorité », dans son acception classique. La qualification de la majorité n'étant que circonstancielle. En conséquence de quoi, l'approche à privilégier est celle qui consacre la « majorité issue du suffrage universel ».

Le Président de la République qui sait que l'Acte fondamental dont il est le garant trouve ses origines dans la constitution française de 1958 plusieurs fois réformée depuis. Il réalise que c'est précisément pour évacuer ce type de situation très courant sous la IV^{ème} République; que le Général de Gaulle avait mis en place ce dispositif qui fait du suffrage universel le point nodal de son système institutionnel. En d'autres termes, le Chef de l'Etat Congolais pense que tout changement de majorité à l'assemblée ne peut se faire qu'à la suite d'une consultation électorale régulière.

La dissolution de l'Assemblée Nationale qui intervient le 30 Novembre 1992 achève de mettre le feu aux poudres et les premières fusillades se font entendre dans les quartiers de Brazzaville.

Les acteurs de cette crise sont des chefs de partis appartenants à la Mouvanse Présidentielle (UPADS, RDD et un cartel de petites formation représentées à l'Assemblée Nationale) et à l'Alliance URD-PCT et Apparentés (MCDDI, PCT, RDPS et les autres dont un grand nombre de marginaux).

En Mai 1993, des élections législatives anticipées ont lieu dans le cadre du premier tour. Les résultats sont contestés par l'opposition qui lance le mot d'ordre du boycott pour le deuxième

tour du 6 juin 1993. Néanmoins la mouvance présidentielle gagne les élections. L'opposition répond en déclenchant la « désobéissance civile » que reconnaît la constitution du 15 Mars

1992. Les ressortissants de la région du Pool entrent en guerre civile contre les originaires des pays du Niari. Ce fût l'horreur au maximum.

Cela montre que les fondements de la guerre civile congolaise étaient plus l'effet des manipulations d'hommes politiques que la conséquence des contradictions qui habitaient les populations.

Car il est à peu près admis que les distances ethniques se réduisent progressivement entre des groupes de populations qui partagent à la fois la géographie, la culture et l'histoire, quand ce ne sont pas les institutions traditionnelles. La disparité la plus évidente est celle qu'établit le clivage Nord-Sud aujourd'hui qui, hier, se ramenait à l'antagonisme MBOSHI-KONGO.

II. L'EVOLUTION DU CONFLIT

Les partis politiques en présence jettent chacun leurs militants dans la rue pour en découdre avec ceux des autres. La Mouvance Présidentielle arme sa milice. Ce seront les Zoulous. L'opposition organise et arme les siennes. Ce seront les Ninjas et les Cobras. A Pointe Noire, le Maire de la Ville ira armer ses « Requins ».

Donc, on voit bien les conditions de la guerre civile sont désormais réunies. Sur le terrain le feu brûle. Dans les états majors politiques on veut dialoguer pour convaincre du statu quo. Bref, un langage de sourd s'installe.

Pendant ce temps, l'armée régulière affronte les milices de l'opposition à Baongo et à Makélékélé. Ce sera le massacre dans les deux camps. Les localités précitées, sont désormais des cités fantômes. L'arrière pays prend le relais. La guerre Mouvance Présidentielle- Opposition devient une affaire entre les « NIBOLEK » et les « TCHEKS ». Les populations originaires du Nord généralement affiliées au PCT, acteur principal de l'opposition, sont à l'écart.

Le débat, quittant la rue pour revenir dans les cadres autorisés des états majors des partis politiques et de l'hémicycle de l'Assemblée Nationale, un travail d'information sera entrepris pour ramener tout le monde à la raison. Pascal Lissouba et Bernard Kolelas, parcourent la ville pour prêcher la bonne parole. Le Chef du MCDDI tire à boulets rouges sur le « diable avec sa longue queue » (il s'agit de Denis Sassu Nguesso), qui l'avait poussé à la faute. Le fait est que aujourd'hui le MCDDI, tout en restant ancré dans l'opposition, est représenté au gouvernement d'ouverture par trois ministres qui occupent les départements de l'Intérieur, du Budget et de la Solidarité Nationale.

III. LES PROCEDURES VISANT LA RECHERCHE DE LA PAIX.

Dans les premiers mois qui avaient suivi, le début de la crise, nombreuses étaient les forces qui s'étaient mobilisées pour la recherche de la Paix. Il y eut la « Société Civile » à travers les actions des femmes, des confessions religieuses... Il y eut aussi l'armée dont la contribution aboutit à la signature du Protocole d'accord du 3 Décembre 1992 qui décidait de la constitution d'un gouvernement ouvert à l'opposition à concurrence de 60% de ministres issus de ses rangs et 40% de ministres appartenant à la Mouvance présidentielle. Une seconde mesure concernait l'institution d'une CONOSELA (Commission Nationale d'Organisation et de Supervision des Elections Législatives Anticipées).

Rien n'y fit. La guerre se poursuivait, l'opinion sous-régionale commençait à s'en émouvoir. C'est ainsi que le 4 Août 1993, le personnel politique congolais transporté à Libreville conclut un accord recommandant de mettre un terme au processus de désagrégation du pays.

Devant la persistance de la crise, les députés originaires des « régions protagonistes » se réunirent et décidèrent de créer en 1994 une Commission Parlementaire ad hoc de Paix et entreprirent de lutter contre leurs milices respectives. L'action fût concluante puisque c'est grâce à cela que le Congo connaît l'accalmie constatée aujourd'hui à Brazzaville. Et c'est à partir d'elle que tout le processus va se mettre en place pour accueillir le 20 Décembre 1994, le Forum pour la Culture de Paix sous l'égide de l'UNESCO duquel résultera un Comité Restreint qui s'engagera à soutenir un ensemble de mesures destinées à réorganiser la force publique et à réhabiliter les services judiciaires en vue du désarmement des milices privées.

Le 24 Décembre 1995, le Comité Restreint était convié à une cérémonie au cours de laquelle fût signé un Pacte pour la Paix.

IV. EN GUISE DE CONCLUSION.

Les enjeux auxquels l'Afrique doit faire globalement face en cette fin de siècle, gravitent autour de l'économie et de la démocratie.

Rappelons que l'Afrique sub-saharienne compte 45 Etats qui représentent bon an mal an 500 millions d'habitants. 10% de la population mondiale aujourd'hui ne bénéficient que de 2% du revenu mondial. Ces 10% n'apportent que 1% de la valeur ajoutée industrielle et ne contribuent qu'à concurrence de -de 1% du commerce international. A tel point que certains esprits malins disent avec une pointe de cynisme que l'Afrique s'engloutirait aujourd'hui au fond des océans que le reste du monde ne s'en apercevrait même pas.

Cela vaut-il vraiment que pour des intérêts de pouvoir, de prestige et de protocole, nous nous massacrons ? Et puis, n'importe comment, aucun homme au monde ne peut et ne pourra relever les défis qui pointent à l'aube du Troisième Millénaire avec les seuls membres de sa famille, de son clan de sa tribu ou de son ethnie.

Ici la vraie question n'est pas de savoir quelle ethnologie dominera le pays, mais quelles communautés d'hommes et de femmes participeront efficacement à la libération et à l'émancipation de l'Afrique pour l'affranchissement de l'homme noir de sa condition bien médiocre.

Au plan politique, et j'en aurais terminé, le challenge de la démocratie est une exigence absolue. Le tout est de savoir de quelle démocratie a besoin l'Afrique et pour quelle fin. La transposition de modèles politiques extra-africains a suffisamment fait des dégâts en Afrique pour que nous n'ayons pas l'intelligence de comprendre que la solution ne réside pas dans le mimétisme trop facile de la démocratie de type occidental. Le Congo a failli sombrer dans le néant simplement parce qu'il a constitutionnellement choisi d'écrire son histoire avec la mémoire de la France.

**DES LECONS POSSIBLES QUE LE BURUNDI PEUT TIRER
DE L'EXPERIENCE SUD AFRICAINE**

***EXPOSE DE IAN VAN ECK AU SEMINAIRE DE BUJUMBURA
EN DATE DU 28 JANVIER 1997***

Je voudrais vous remercier de l'occasion que vous m'avez offerte de participer à ce séminaire en vue de parler du processus de la transition politique en Afrique du Sud afin d'en tirer des leçons possibles pour le processus Burundais.

Bien qu'il y ait des ressemblances dans les situations Sud Africaine et Burundaise (raison pour laquelle je viens de passer environ 6 mois au Burundi en l'espace d'une année et demie), il y a aussi des différences importantes.

A cause de ces différences, les Burundais devront trouver des modèles politiques et constitutionnels propres, adaptés aux réalités burundaises. L'adoption des modèles différents d'autres pays et l'acceptation des modèles imposés ne produisent pas de solutions durables.

L'Afrique du Sud a développé sa constitution propre, unique, négociée entre les citoyens du pays. Cette Constitution est adaptée à nos réalités nationales. Les Burundais pourraient suivre le même chemin. Même si les Burundais sont libres d'emprunter des éléments du modèle Sud Africain, je crois que vous pouvez tirer plus de leçons du processus suivi au cours de notre transition que de la Constitution finale négociée.

DES LECONS POSSIBLES.

1. Probablement que la leçon la plus importante que nous en avons tirée est que si le PROCESSUS suivi menant à la négociation d'une solution politique et une nouvelle Constitution est défectueux, soit le processus sera voué à l'échec, soit le résultat n'aura pas de légitimité et ne résoudra rien.

Il est fondamentalement important que toutes les parties en conflit se mettent d'accord dès le début sur le processus à suivre avec la participation de tout le monde. A moins que toutes ces parties ou groupes ne fassent leur le processus convenu et soumis à un contrôle commun, ce processus sera voué à l'échec. Ce fait s'est vérifié clairement lors des pourparlers qui ont échoué à Mwanza et Arusha. Il a été aussi confirmé récemment par le sommet régional sur le Burundi à Nairobi duquel le Gouvernement burundais a été exclu injustement.

Vous ne pouvez pas exclure du processus des pourparlers, du dialogue et des négociations une partie de partenaires concernés même si vous ne les aimez pas ou si vous n'aimez pas leurs options politiques ou même leurs actions. Pour faire fonctionner le processus en Afrique du Sud, nous avons dû inclure toutes les parties - même les parties et les personnes qui avaient

commis des actes de violence. En les excluant nous leur aurions donné une raison légitime de continuer leur violence, de saper et de déstabiliser tout le processus.

2. Les côtés en conflit doivent accepter que tous les citoyens d'un pays donné -quelle que soit leur appartenance ethnique, raciale ou religieuse -appartiennent au même pays, disposent des mêmes droits d'y vivre et de développer toutes leurs capacités. Aucun groupe n'a le droit de pratiquer la discrimination, l'oppression ou l'élimination de tout autre groupe. A défaut de l'acceptation honnête de ces principes, le processus menant aux négociations ne peut réussir.

3. Pour que les deux côtés d'un conflit violent acceptent réellement le dialogue et les négociations comme alternative à l'usage de la force, l'équilibre du pouvoir militaire s'avère nécessaire. Les deux côtés doivent se rendre compte qu'ils ne peuvent pas résoudre le conflit militairement. Si l'une des parties en conflit se sent très forte, elle croit qu'elle peut résoudre le problème par des moyens militaires au lieu de négocier.

4. Un processus qui conduit à des négociations réussies et à des solutions réellement durables nécessite un processus long. Si l'Afrique du Sud a mis 4 ans pour négocier une Constitution de transition et deux ans supplémentaires pour négocier une Constitution finale, de 1990 à 1996, le Burundi alors, qui a connu de pires actes de violence tels que les massacres ethniques et les génocides sélectifs de 1972 et 1993 par exemple (pour ne citer que deux exemples - événements qui ont créés une colère profonde, une peur, une haine et une méfiance), aura besoin d'autant de temps et probablement de plus de temps pour atteindre une solution réelle (un « malade » se remet aussi rapidement qu'il en est capable et non pas aussi rapidement que le « docteur » le souhaiterait).

5. Les fondements des accords négociés et réussis ne sont pas posés au moment des négociations formelles et publiques. Ils sont posés au moment de la phase très importante de longue préparation des pourparlers informels, privés et confidentiels aussi bien que le dialogue entre les personnes des parties opposées. Le premier objectif de ces pourparlers informels n'est pas d'atteindre des accords (qui se font pendant les négociations formelles), mais plutôt d'essayer et de rétablir une certaine confiance entre les uns et les autres en tant qu'individus. Les négociations finales en Afrique du Sud ont réussi parce que MANDELA et DE KLERK ont pu développer respectivement une certaine confiance mutuelle au cours de nombreuses rencontres secrètes et informelles.

6. La négociation est un processus qui a uniquement un objectif, celui de rechercher toutes les solutions possibles jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée et qui soit généralement acceptable pour toutes les parties en conflit. Il n'y a pas de solutions fixes pré-déterminées qu'une partie doit accepter. Participer à des négociations ne signifie pas que quelqu'un s'engage à accepter des solutions totalement inacceptables. Si l'accord ne peut pas avoir lieu sur une solution donnée, le processus continue jusqu'à ce que l'accord soit conclu.

7. Une nouvelle constitution démocratique doit (1) considérer et apaiser les craintes réelles ou perçues de tout groupe minoritaire (ethnique, racial ou religieux) en protégeant légalement ses droits; et (2) tenir compte et répondre aux aspirations légitimes et le désir d'une justice politique, économique et sociale de la majorité de ses citoyens.

A moins que ces deux préoccupations ne soient satisfaites réellement la nouvelle Constitution ne réussira pas à ramener la paix et la stabilité. Malgré sa faiblesse numérique, une minorité déterminée et menacée peut déstabiliser toute nouvelle constitution si elle pense qu'elle ne protège pas ses intérêts. De même, il ne peut y avoir de paix ou de stabilité à moins que la majorité ne pense qu'elle jouit d'une égalité d'opportunités.

8. Au moment où les dirigeants extrémistes qui refusent tout compromis sont normalement influents au début des négociations (la période précédente du conflit crée après tout et renforce leur position), les dirigeants les plus modestes acceptent des compromis et qui veulent construire la nation deviennent plus influents et jouent un rôle de plus en plus important au cours du processus et la possibilité d'atteindre des accords s'améliore.

9. Au cours des négociations, les différentes parties doivent se mettre d'accord sur la façon de résoudre l'inégalité des traitements et l'octroi de l'emploi à des personnes issues de différents groupes de la population surtout dans les Institutions étatiques tels que les Forces de Sécurité, le système judiciaire et l'administration. Ils doivent se pencher aussi sur la justice rendue pour le compte des violations sérieuses des droits de l'homme. Il est impossible de le faire avant que la solution politique ne soit trouvée. C'est aussi impossible pour une partie, par exemple le gouvernement en place, de résoudre ces questions à la satisfaction des parties qui n'ont pas encore un mot à dire.

10. Bien qu'il soit vrai qu'un accord négocié soit nécessaire entre les « élites » politiques de l'opposition (étant donné que ce sont eux qui commencent le conflit et l'entretiennent), il est essentiel que le reste de la société (la société civile) jusqu'à la base soit incluse intégralement dans tout le processus du dialogue menant aux négociations; une solution négociée qui concerne uniquement les élites d'opposition et qui n'inclue pas en même temps activement la société civile, est un processus très fragile et ne produira pas probablement de solutions durables.

11. Personne ne peut choisir ses partenaires pour les pourparlers, le dialogue et la négociation. (Il en est de même du sport: vous ne pouvez pas choisir le capitaine ou les joueurs de l'autre équipe). Si quelqu'un accepte ce principe (ou cette réalité), il ne serait pas de bon ton de diaboliser les dirigeants des parties adverses. Si le Président du Burundi et les Présidents du CNDD, UPRONA, FRODEBU, PARENA, etc. jouissent du soutien soit d'une partie importante de la population - sans le soutien duquel vous ne pouvez pas atteindre une solution durable, alors vous devez travailler avec eux - que vous les aimiez ou pas. En les traitant soit de « Putschistes, génocidaires, tueurs, oppresseurs, des gens avec des agendas cachés, » etc. vous êtes en train de saper la foi dans les négociations - Vos propres partisans dans le processus vous demanderont pourquoi vous voulez négocier avec les « Putschistes » et les « Génocidaires ».

Il se pourrait que même si un leader A ou B est réellement un « Putschiste » ou un « Génocidaire », la plupart de ceux qui le suivent en ce moment n'acceptent pas qu'il est Putschiste ou génocidaire. Si vous voulez inclure ses partisans dans le processus, vous devez accepter leur dirigeant. La diabolisation de leur dirigeant va simplement aliéner ses partisans et accélérer la polarisation et le conflit violent.

EN CONCLUSION.

Bien que la situation burundaise soit différente de celle de la plupart des autres pays, de par mon expérience, il n'y a pas d'alternative aux pourparlers, au dialogue et aux négociations en tant que PROCESSUS conduisant à des solutions possibles. Par conséquent je souhaite sincèrement qu'au cours de ces quatre jours suivants vous puissiez discuter des voies par lesquelles le processus du dialogue que vous désirez puisse réussir en faisant participer tous les partenaires concernés.

En tant que quelqu'un qui vient de passer une grande partie de mon temps au Burundi pendant les 18 derniers mois, je pense que les Burundais peuvent trouver une solution à leur problème. La plupart de Burundais ordinaires - en dehors de l'influence de la classe politique - ont montré qu'ils peuvent vivre ensemble pacifiquement. Il revient alors à la classe dirigeante de suivre leur exemple.

BUJUMBURA, 28 janvier 1997

LA NATURE DU CONFLIT BURUNDAIS

INTRODUCTION

Nous postulons qu'il n'y a pas d'antagonisme entre les ethnies burundaises. Il y en aurait même que cela ne nous aiderait en rien à comprendre la nature actuelle du conflit burundais.

Les générations actuelles ne sont prisonnières du passé que dans la mesure où elles le veulent ainsi. Qui accepterait d'être responsable des errements des anciens ? Et pourquoi ressasser sans cesse une perception historique contradictoire qui donnerait le sentiment aux uns et aux autres d'être irréconciliables ?

La nature du conflit burundais à l'heure actuelle peut être résumée simplement en quelques propositions :

- Le Burundi est une Nation divisée en grappes, pluri-ethnique et sa formation nationale demeure inachevée dans un contexte régional troublé.

- Le Burundi est un pays économiquement arriéré, au développement inégal, en marche vers la modernisation.

- Plongé dans l'une des crises les plus dramatiques de son histoire, le pays voit ses populations s'entre-déchirer selon des clivages politico-ethniques entretenus par la classe politique nationale et ses alliés régionaux et internationaux.

- La perception la plus simple qu'a le citoyen ordinaire se ramène à une crainte majeure largement partagée : les Batutsi, numériquement minoritaires craignent d'être exterminés par les Bahutu majoritaires. Ils en veulent pour preuve les massacres à caractère génocidaire initiés par des politiciens Bahutu d'obédience hutiste rwandaise en 1965, 1972, 1988, 1991, 1992, 1993 jusqu'à nos jours. Ces massacres continuent à être perpétrés sur les populations déplacées sous le masque de défendre la démocratie.

Le génocide des Batutsi du Rwanda en 1994 et des Batutsi du Kivu renforce ce sentiment de menace dans toute la région des Grands Lacs.

Les Bahutu craignent d'être marginalisés et opprimés dans leurs aspirations à gouverner. Ils en veulent pour preuve la décapitation-exclusion de leurs élites dirigeantes de 1965 jusqu'à nos jours tant au niveau de la hiérarchie politico-administrative qu'au sein de la hiérarchie militaire du pays.

Si les Bahutu militent pour la légitimité du pouvoir politique, les Batutsi mettent en avant leur survie physique et sociale.

Cette perception largement émotionnelle domine la scène politique nationale et annihile la raison.

Facteurs objectifs et subjectifs s'entremêlent. Les causes et les conséquences se mélangent dans une spirale infernale. Le passé est réinterprété. Le présent est biaisé. L'avenir est incertain. Voilà la situation qui justifie à mon sens un débat national pour rebâtir une nouvelle entente nationale ou y renoncer en toute lucidité s'il s'avère que les Burundi aspirent à séparation. Mon propos sur la nature du conflit burundais va s'articuler sur les facteurs subjectifs et les facteurs objectifs.

1. FACTEURS SUBJECTIFS DU CONFLIT BURUNDAIS.

Les facteurs subjectifs sont à mon sens largement dominants dans le conflit burundais.

Je citerai schématiquement :

- La question politique
- La querelle idéologique et identitaire
- Le contentieux du sang.

1.1. La question politique.

La question posée ici est celle des mécanismes d'accès au pouvoir exécutif.

Historiquement, notre pays a expérimenté :

- la monarchie héréditaire
- la démocratie pluraliste
- les régimes monopartisans issus des coups d'Etat militaires.

Ces expériences ne sont pas une singularité burundaise, ni même africaine. Elles s'intègrent dans des moments politiques internationaux à la recherche d'un nouvel ordre mondial.

La période actuelle de l'histoire est dominée par les aspirations à la démocratie dans le contexte de mondialisation et d'intégration régionale. Ce processus n'est pas un mouvement linéaire et continu mais une suite de soubresauts et de contradictions.

Le conflit burundais sur le terrain politique traduit la crise du système antérieur de gouvernement (dictature militaire à régime monopartisan) sans que la société réussisse jusqu'à ce jour à mettre sur pied un système politique adapté au moment présent. Il est le conflit entre la majorité ethnique et la majorité politique. Il est aussi le conflit entre les aspirations démocratiques, aspirations ayant un contenu pratique (droit au travail, droit à la santé, droit à l'instruction) et l'incapacité des directions politiques à satisfaire ces revendications depuis les années 1960. Cette incapacité à satisfaire les revendications pragmatiques de la société favorise la polarisation du conflit sur le terrain ethnique, apte à procurer des satisfactions émotionnelles immédiates. D'un côté l'idéologie de la revanche qui mène au génocide. De l'autre l'idéologie de la survie. La querelle ethnique masque ainsi les intérêts matériels des directions politiques en conflit et dévoie le mouvement des masses.

C'est dans cette contradiction que nous pouvons situer en dernière instance l'explication de la guerre au Burundi.

La violence n'a pas surgi spontanément dans le cœur des Burundais. Elle a été distillée savamment par une propagande raciste et une mobilisation politique qui a confondu sciemment la compétition électorale et l'affrontement ethnique. Cette affirmation peut être démontrée sur quelques faits :

- Les partis politiques burundais portent un nom officiel et un nom de guerre à l'image des milices de la période monarchique : Ex. INZIRAGUHEMUKA, ABADASIGANA, IMBOGORABURUNDI... Ces noms de guerre s'accompagnent de divers symboles de ralliement dont un type de salutation agressive. Ces pratiques partisans apparentent les partis burundais aux sectes religieuses, aux milices, ou aux identifications tribales, ce qui tend à pervertir les campagnes politiques en fanatisant les citoyens.

- De nombreux discours et slogans diffusés dans les meetings, à la radio et dans les journaux ont eu les mêmes effets. Par exemple le FRODEBU a joué à fond sur la mobilisation ethnique. Citons quelques slogans révélateurs : TSINDA ABANGUSHI, INIVO NI UGUTWI, AKARANGA NI UBWAKWAHA, IKIMENYETSO NI AMABINGA, IMPORONA.... La chanson de l'UPRONA "eeh KINYAMWANIRA" ne valait pas mieux.

A cette étape, nous retiendrons que le conflit burundais est créé par des directions politiques qui mobilisent les masses de façon sectaire, qui recourent à la propagande raciste et dressent leurs partisans à l'élimination de l'adversaire. La propagande raciste s'inspire elle-même d'une véritable idéologie raciste qui justifie le génocide.

La querelle idéologique et identitaire.

C'est une vérité connue et fréquemment répétée : la querelle idéologique et identitaire a été créée, écrite par l'anthropologie coloniale et ensuite enseignée aux élites à l'école coloniale. A force, le mythe est devenu réalité lorsque chacun s'est identifié aux fantasmes du colon sur les pseudo-races, tribus ou ethnies du Burundi.

Au point de départ, le colon découvre une diversité des types physiques et des rôles sociaux sur lesquels il plaque des jugements hiérarchiques racistes : Tutsi supérieur, Hutu inférieur. Ensuite il matérialise ses fantasmes et favorise l'ascension de Tutsi à travers l'école coloniale, élimine les chefs coutumiers hutu, puis renverse brusquement ses préférences à la veille de l'indépendance et cherche à défendre "les pauvres hutu opprimés par les seigneurs Tutsi". Telle est l'origine historique de la violence ethnique dans la région des Grands Lacs. Cela signifie d'une certaine manière que des tutsi ont cru qu'ils étaient nés pour gouverner, et que des hutu ont cru qu'ils étaient dominés par des seigneurs Tutsi depuis des siècles! Tout cela parce qu'on le leur a dit. Quelle dérision.

Le mythe du tutsi supérieur, mythe du seigneur tutsi et du serf hutu s'accompagne du mythe du tutsi hamite envahisseur donc étranger à la région des Grands-Lacs. Etranger, arrogant,

exploiteur et parasite. Telle est la justification préventive du génocide contre les tutsi et de l'absence de culpabilité souvent signalée chez les bourreaux.

Le passage à l'acte criminel après l'autojustification préventive du criminel est alors très facile : Quelques mécanismes processuels sont évidents :

- Déshumanisation de la victime "KWICA IBINYWAMARASO" (tuer des vampires), KWICA INZOKA (tuer des serpents).
- Criminalisation de la victime par projection : "NI ABICANYI" (tuer des tueurs)
- Obéissance à l'autorité "IKETE RYO GUFATA ABATUTSI RYASINYWE" (le mandat d'arrêt contre les Tutsi a été signé).
- Banalisation de l'acte : "SI UKWICA ABANTU NI UGUKORA IBIKORWA" (Non pas tuer mais des travaux champêtres), KURANDURA AKATSI KABI (arracher la mauvaise herbe).

Dans cette société rurale, l'orgie criminelle prend l'allure d'une fête agraire : massacres par des bandes organisées en ikibiri (labour collectif), avec des machettes, des pioches, le jeu, les chants, les tambourins, les sifflets, viols collectifs, mutilations rituelles, abattage de bétail et libations.

Une fois que le cycle des violences est enclenché, la guerre n'a plus besoin de justification pour continuer. Elle continue parce qu'elle a commencé et parce que l'hostilité entre les protagonistes est portée au paroxysme et la méfiance généralisée. D'où il est apparu un véritable contentieux du sang entre les ethnies burundaises ; l'identité ethnique elle-même se fonde sur le fait d'avoir été victime du génocide ou de la répression militaire. Ainsi le psychotique Tutsi délire et hallucine les bandes criminelles hutu armées de machettes, tandis que le malade hutu hallucine les militaires. Chacun projette à cette occasion ce qui était enfoui dans l'inconscient de groupe, l'inconscient ethnique.

1.2. Le contentieux du sang entre Bahutu et Batutsi.

Le contentieux du sang entre les ethnies burundaises naît de la mémoire des violences cycliques qui ont endeuillé notre pays depuis 1965. Chaque violence rappelle la précédente et les plaies sont rouvertes à chaque fois sans avoir jamais eu le temps de cicatriser.

Le pays est toujours sous les coup d'une fièvre oscillante qui baisse sans jamais disparaître complètement. La mémoire des tragédies du passé est une mémoire non réconciliée. Les Bahutu sont persuadés d'avoir été les seules victimes du régime politique. Les Batutsi sont convaincus pour leur part qu'ils sont menacés par la majorité numérique qui a toujours cherché à les exterminer.

Persuadée d'avoir le monopole de la souffrance, chaque ethnie se voit menacée par l'autre dans sa survie (Tutsi) ou dans son épanouissement politique (hutu). Ces fantasmes sont largement

répandus et sont colportés d'âge en âge au sein de chaque ethnie. Comme tout fantasma, ils font partie du non dit. Au moins du non dit à l'autre, celui qui n'est pas du même bord, de même ethnie comme nous l'avons déjà dit, ces fantasmes s'enracinent malheureusement dans le réel : des Tutsi ont été victimes de génocide ; des hutu ont été victimes de la répression militaire, de l'exclusion et de l'exil. Des Tutsi ont également été mis à l'écart, victimes de l'exclusion notamment à travers les pratiques régionalistes. Il y a contentieux du sang parce que les crimes n'ont jamais été poursuivis, jugés, punis, et qu'il n'y a jamais eu réparation, le premier pas dans la réparation étant la reconnaissance du crime par la société.

La stigmatisation des seuls coupables pour permettre aux ethnies de retrouver leur innocence, aucune ethnie n'étant faite de tueurs.

Nous venons de parler des facteurs subjectifs susceptibles d'éclairer la nature du conflit burundais : la question politique, la querelle idéologique et identitaire, le contentieux du sang. Ces facteurs sont subjectifs parce qu'ils ne répondent en eux-mêmes à aucun litige d'ordre matériel. Ces facteurs sont néanmoins très puissants parce qu'ils mobilisent les masses et alimentent les soulèvements sociaux. Nous retiendrons ici que ce sont ces facteurs subjectifs qui rendent compte de la nature du conflit burundais dans ce qu'il pourrait avoir de singulier. En l'absence des facteurs subjectifs que nous venons de passer brièvement en revue, aucun facteur objectif ne pourrait conduire à la tragédie sans nom que vit le Burundi et la Région des Grands-Lacs.

2. FACTEURS OBJECTIFS.

Les facteurs objectifs qui génèrent des conflits sont aussi variés que les activités des hommes en société. Certaines questions sont néanmoins plus importants que d'autres.

Nous parlerons ici :

- de la question de la terre (question agraire) - de la question scolaire

2 .1. La question de la terre .

C'est un lieu commun de dire régulièrement que plus de 95 % de la population vit de la terre au Burundi. Cette composition sociologique inchangée depuis la période coloniale montre que la société burundaise n'a manifesté aucune mutation majeure jusqu'à la période actuelle. Le Burundi demeure un pays arriéré avec une agriculture d'autosubsistance et une monoculture d'exportation, le café. La population burundaise étant majoritairement paysanne, il n'est pas exagéré de dire que l'idéologie dominante dans notre société est de type agraire, avec en particulier le poids de la tradition, de la sorcellerie, la thématique persécutrice, la jalousie sociale, et finalement la guerre paysanne. La question de la terre est responsable de la violence familiale, de la violence entre voisins. Les voisins tuent les voisins pour s'élargir.

En même temps, dans une société rurale sans perspectives de modernisation, la question de la terre est une question de vie ou de mort pour les populations et finalement une question de vie

et de mort. C'est ici que nous pouvons comprendre l'influence réciproque d'un parti populiste agrarien comme le FRODEBU sur la masse paysanne, et l'influence de la masse paysanne sur les dirigeants du FRODEBU.

En effet, on pourrait discuter longuement sur les manipulation du FRODEBU vis-à-vis de la paysannerie hutu avec ses promesses irréalisables et sa gestion malheureuse des problèmes des terres des réfugiés de 1972. Mais la paysannerie hutu n'a-t-elle pas également manipulé le FRODEBU en applaudissant ses discours populistes, et en exigeant de lui des promesses irréalisables à court terme comme les promesses de terres et d'emplois publics.

Lorsque la masse paysanne est mobilisée pour ses intérêts, c'est le diable qui est lâché. Il faut ici admirer la roublardise paysanne avec la défense que développent les criminels paysans lorsqu'ils sont confrontés à la loi : "NGO TWARAHENZWE" Nous avons été abusés ! Comme s'ils n'étaient pas malins !

Depuis toujours, les paysans savent feindre la naïveté pour atteindre leurs buts. Ils savent ruser avec la nature. Comment ne sauraient-ils pas ruser avec des politiciens stupides, et qui se trouvent être leurs enfants ?

La question de la terre c'est la question de la violence ethnique, la question des personnes déracinées, déplacées, rapatriées, sinistrées, dispersées en tant qu'elle est la référence de l'homme à son espace de vie.

A long terme, ramener la paix en milieu rural signifie résoudre cette question en envisageant une réforme agraire et une mutation irréversible du milieu paysan.

C'est ainsi qu'il faudrait "profiter" du chaos actuel pour créer des villages, et de la disponibilité d'une main d'oeuvre déracinée pour créer des cités industrielles et des plantations industrielles, augmentant ainsi le poids du salariat au détriment de la paysannerie.

2.2. La question scolaire.

La question scolaire est un des problèmes les plus graves de notre société, avec un système d'éducation qui débouche sur l'échec et la frustration. Au lieu d'aider les jeunes à préparer un métier pour l'avenir, l'enseignement privilégie une formation générale avec une déperdition considérable de jeunes à tous les niveaux. Cette situation produit une masse de jeunes oisifs frustrés au niveau des campagnes et des villes, disponibles à toutes les aventures en l'absence de perspectives professionnelles. Nous avons certainement là une des sources de la violence au Burundi, cause de banditisme, de pillages et de destructions. Aucune paix durable ne sera possible sans la participation de la jeunesse à la construction et au développement de notre pays.

CONCLUSION

Notre réflexion concernant la question politique et la querelle idéologique et identitaire a montré la nature essentiellement ethnique du conflit burundais actuel.

Cela signifie que les solutions à explorer devront désormais retenir le fait ethnique comme étant une réalité du Burundi actuel. Il s'agit fondamentalement de gérer la cohabitation pacifique des Bahutu et des Batutsi dans un Etat fédéral binational. La communauté linguistique et le passé commun ne suffisent plus. Les institutions politiques à mettre en place ne pourront plus se contenter d'en appeler à l'unité séculaire des Burundais, ce qui ne signifie nullement que les ethnies sont condamnées à s'affronter perpétuellement ou à se partager formellement le territoire.

Il est néanmoins indispensable de désintoxiquer les populations des idéologies racistes en commençant par la jeunesse, à travers une campagne de réarmement moral. Cette éducation civique devra devenir permanente pour conjurer le spectre du génocide. A ce sujet, nous tenons à rendre hommage au Représentant du Peuple Nicolas MAYUGI qui à l'occasion de la journée contre le génocide en date du 21.10.1996 a proposé "la mémoire vigilante et l'interethnique résistante".

La condamnation du génocide est indispensable pour retrouver le chemin de la réconciliation. En même temps, on ne doit pas en rester aux incantations, aux rituels conjuratoires. La société burundaise doit recenser tous les litiges et tous les éléments, petits et grands qui ont fait le lit à la barbarie génocidaire et aux massacres pour éviter la répétition.

Janvier 1997.

Dr Sylvestre BARANCIRA.

BY HON. RAILA ODINGA M.P.

La majorité des initiatives prises en faveur de la démocratisation dans notre continent a porté une contribution unique à la vague mondiale de démocratisation, à savoir la Conférence Nationale. Basée sur les Etats-Généraux de la France pré-révolutionnaire du XVIIème siècle, la notion de rassemblement pour étudier des problèmes profonds d'ordre économique et politique réapparaît après deux siècles. Dans sa version moderne, la Conférence Nationale est l'occasion de virtuellement rassembler tous les groupes importants de l'Etat moderne à savoir les agriculteurs, l'intelligentsia, les enseignants, les syndicats, les femmes, les hommes d'Affaires et le Clergé. Ces conférences ont donné l'occasion de mettre sur la place publique des années de frustrations réprimées et ont permis de servir aussi comme soupapes de sécurité pour réduire les situations de tension. De plus, elles ont eu un effet thérapeutique car chaque tranche de la population a été menée à réaliser l'importance et le caractère central des autres groupes clés.

Jusqu'à nos jours, chacune de ces conférences qui a évolué avec succès a reposé sur la présence d'une armée neutre ou neutralisée. L'armée Zambienne, comme depuis longtemps pour son professionnalisme, avait joué de soutenir le vainqueur des élections. Le Président Kerekou, alors qu'il avait toujours l'armée béninoise sous son pouvoir, avait ordonné à celle-ci de rester dans les casernes pendant les jours de vote. Ainsi, quand l'armée n'est pas neutralisée, on obtient le cas du Togo où l'armée joue un rôle central dans la mise en place d'une administration réelle et l'autorité du Premier Ministre Koffigoh : ou alors on obtient le cas du Burundi.

Il est évident que la situation du Burundi est délicate et complexe. Le danger d'une explosion et d'un désastre ethnique est réel et la situation ne s'améliore pas avec la prise de position partisane dans le conflit. Il serait dramatique si, suite à une pression extérieure irréfléchie, le pouvoir politique tombait entre les mains d'extrémistes qui n'hésiteraient pas à répandre la terreur et la destruction dans les rangs de ceux qui seraient perçus comme leurs ennemis. C'est pour cette raison que le Major Pierre BUYOYA, un modéré, a besoin de compréhension, de soutien et d'aide. Ses paroles au moment du putsch, expliquant que son putsch était différent des autres putschs, qu'il ne visait pas le pouvoir mais rétablir la paix au Burundi, devraient être pris au sérieux par les membres de la Communauté Internationale. Il a promis de rétablir la stabilité, une intégration ethnique, et de rassembler les différentes factions du Burundi pour s'entendre sur la façon de travailler ensemble.

Un Burundi instable et divisé constitue un problème non seulement pour les Burundais mais aussi pour la région des Grands Lacs. La sous-région a donc le droit et le devoir moraux d'aider le Burundi à créer et atteindre cette stabilité qui est nécessaire au Burundi et à toute la région. Dans ce but et comme première mesure pour résoudre le conflit, nous proposons que le blocus imposé par les leaders de la région soit levé. Cela devra être suivi par des négociations entre les parties intéressées, lesquelles négociations mèneront à la formation d'un Gouvernement d'Unité Nationale.

**SEMINAIRE DE REFLEXION SUR LE THEME
« DEBAT NATIONAL ET PROCESSUS DE PAIX AU BURUNDI »**

**L'EXPERIENCE DES DEBATS SUR L'UNITE NATIONALE
ET LA DEMOCRATISATION AU BURUNDI**

Présenté par:

M. Ambroise NIYONSABA

Janvier 1997

1. AVERTISSEMENT

La présente note rédigée rapidement n'est ni détaillée ni documentée, d'une part faute de temps, d'autre part parce que nous estimons que ce n'est pas indispensable pour son utilisation dans le cadre de ce séminaire. Nous nous sommes donc inspiré de nos propres souvenirs ainsi que des notes personnelles qui datent de l'époque des débats.

L'auteur de la présente note était membre de la Commission Chargée d'étudier la Question de l'Unité Nationale. De plus il était membre dirigeant du Parti UPRONA qui était fort impliqué dans le processus. A ce titre on peut estimer qu'il sait de quoi il parle mais bien évidemment son opinion ne peut pas être considérée comme neutre. Chaque force avec sa faiblesse !

2. RAISONS ET CIRCONSTANCES

2.1 DEBATS SUR L'UNITE NATIONALE

En septembre 1987 survient un coup d'Etat; le Major Pierre BUYOYA remplace le colonel Jean-Baptiste BAGAZA. La population est en liesse comme à chaque changement de régime au BURUNDI. La fin du régime BAGAZA s'est distinguée par l'étouffement des libertés et la répression; la plus célèbre s'étant exercée contre l'Eglise Catholique. Quant à la question ethnique, elle était enfouie dans la peur, dans le sol: la politique de l'autruche.

En août 1988 lorsque surviennent les événements de NTEGA-MARANGARA, le nouveau régime a presque une année. Sur la question ethnique, visiblement le Comité Militaire pour le Salut National qui dirigeait le pays n'avait pas montré une vision très originale par rapport au passé. Il ne savait tout simplement pas comment s'y prendre malgré les bonnes intentions du discours.

Avec le drame l'évolution se précipite et le Président de la République se met en première ligne. Il met en place une Commission Nationale Chargée d'étudier la Question de l'Unité Nationale et affiche une politique volontariste de réconciliation nationale notamment en organisant le rapatriement des réfugiés récents de Ntega et Marangara en moins de quelques mois.

Premier constat : Le régime BUYOYA a enclenché le processus qui a conduit au débat national parce qu'il était durement confronté à la situation dramatique créée par l'exploitation de la « question ethnique » au BURUNDI.

A la nomination de la Commission des « 24 sages » la prudence est de mise: le rapport de la commission sera remis au Chef de l'Etat qui appréciera ! On ne savait pas en effet ce qui allait en sortir.

Dès la sortie du rapport des séances d'explication ont lieu vis à vis de quelques groupes cibles. De ces explications naît tout naturellement l'idée d'organiser « un débat national sur l'unité ».

Deuxième constat : Une fois le processus enclenché il a engendré lui-même sa suite. Tout n'était pas prévu à l'avance.

Le processus a joui de quelques conditions favorables notamment:

- Une population réceptive, traumatisée par les drames récents (1959-1988) et désireuse de s'en sortir pour de bon.
- L'existence du parti UPRONA qui était un cadre d'expression populaire ayant la tradition d'organiser des réunions où des problèmes divers pouvaient être débattus.
- Un leadership cohérent et accepté quasi par tous particulièrement le chef de l'Etat qui consolidait chaque jour sa stature et sa qualité de « SEBARUNDI ».
- Une étroite collaboration et cohésion entre le politique et l'administratif.
- Pas de pressions extérieures mais plutôt un accueil favorable des débats sur l'unité.

Il ne faut cependant pas croire que la tâche fut d'emblée aisée. On peut citer parmi les difficultés ou conditions défavorables:

- Le fait que la question ethnique était devenue taboue depuis le début des années « 60 » (à titre d'exemple il était devenu « impossible » de prononcer en public les termes hutu ou Tutsi).
- Les événements de NTEGA-MARANGARA avaient ravivé les tensions et les peurs d'extermination pour les uns et de répression pour les autres.
- L'existence d'un parti unique était un prétexte ou une raison pour certaines opinions de ne s'exprimer qu'à travers des tracts souvent très violents et peu constructifs.
- L'influence du RWANDA de HABYARIMANA où sévissait une philosophie de la domination de la minorité par la majorité ethnique.

2.2 DEBATS SUR LA DEMOCRATISATION

Les débats sur la démocratisation sont arrivés comme une suite logique des précédents. Il s'agissait de concevoir et de faire adopter par le peuple une nouvelle constitution. Ils ont été organisés sur le même modèle mais on peut remarquer quelques différences importantes:

Ces débats n'ont pas suscité le même engouement

Les Barundi appelés à discuter le projet de constitution n'ont pas répondu massivement ni avec enthousiasme. Quelques explications peuvent être avancées:

- Ils estimaient probablement s'être dit l'essentiel lors des débats sur l'Unité Nationale.
- Le sujet paraissait peut-être trop technique.
- Le FRODEBU encore dans la clandestinité et les gens de sa sensibilité s'activaient contre le projet.

Quant au fond cependant un point a connu beaucoup de controverses au sein de la population. Il s'agit du multipartisme. Le Président et le gouvernement ont dû s'impliquer pour convaincre pour ne pas dire forcer les gens à l'accepter.

Les débats sur la démocratisation et la suite du processus se sont déroulés dans un environnement moins serein.

Sur le plan international on vivait une période bouillonnante caractérisée par la PERESTROÏKA en URSS, la chute du mur de BERLIN, le sommet de LA BAULE etc... Au niveau africain on connaissait une cascade de Conférences Nationales et d'élections organisées avec plus ou moins de bonheur suivant les cas.

Au BURUNDI avant et après l'adoption de la constitution il y avait un activisme des partis agréés ou en formation et une telle pression des ambassades occidentales qu'il fallut pour calmer le jeu accélérer la marche et mettre en place une nouvelle commission baptisée « Commission de Concertation sur la Démocratisation ». Le pouvoir n'était plus seul maître du jeu ou du calendrier.

3. METHODES D'ORGANISATION

3.1 DEBATS SUR L'UNITE NATIONALE

L'organisation des débats sur l'unité nationale a suivi les étapes suivantes:

- Mise en place d'une commission composée de 24 personnalités choisies par le Chef de l'Etat en tenant compte, en plus de leurs qualités propres, de certains équilibres tels que ethnies, régions, religion, professions etc...
- Présentation du rapport de la commission à certains groupes cibles jugés particulièrement sensibles (les organes du parti, les hauts cadres de BUJUMBURA et des chefs-lieux de province, les élèves et étudiants, les Burundi de l'étranger etc...).
- Organisation de colloques de plusieurs jours (une semaine) aux chefs-lieux des provinces.
- Vulgarisation dans toute la population à travers les réunions du parti UPRONA.

Les séances d'explication et l'encadrement des colloques étaient en général assurés par les membres de la Commission Nationale Chargée d'étudier la Question de l'Unité Nationale ou

par d'autres personnalités qui avaient suivis de près leurs travaux. Les participants aux débats étaient choisis par l'Administration et le Parti. Les frais de toute l'opération étaient supportés par l'Etat ou le Parti.

Quelques constats:

- Le travail de la Commission a duré plusieurs mois. On venait de loin. Le sujet était tabou, comme dit précédemment. Il a fallu un travail de débroussaillage, une période d'apprentissage mutuel pour finir par créer la confiance et une réelle amitié entre les membres.
- Toutes les principales questions soulevées lors des séances d'explication ou pendant les colloques avaient été évoquées au niveau de la Commission. On peut estimer que le tour de la question avait été complet.
- Les colloques se déroulaient toujours suivant le même scénario. Il y avait d'abord un temps d'observation avec peu d'interventions, ensuite les discussions s'engageaient durement avec des accusations réciproques, enfin la compréhension mutuelle se dessinait et les gens s'appréciaient, faisaient la fête, se promettaient de se revoir et de prêcher la réconciliation dans leurs milieux. On utilisait fréquemment à l'époque l'image d'une « cure collective » et l'on comparait aux apôtres et aux disciples les gens qui paraient animer des débats sur l'unité nationale.
- Les Barundi de l'intérieur insistaient pour que les mêmes explications soient fournies aux Barundi de l'extérieur. Les réfugiés étaient considérés par la plupart comme des extrémistes.

3.2 DEBATS SUR LA DEMOCRATISATION

L'organisation des débats sur la démocratisation a suivi le modèle précédent mais l'étapes des colloques d'une semaine n'a pas eu lieu.

Après l'adoption de la constitution et l'agrément des partis politiques le débat a continué à travers la commission de concertation sur la démocratisation mise en place pour déterminer avec le gouvernement les modalités pratiques et le calendrier de mise en place des nouvelles institutions conformes à la constitution.

4. RESULTATS OBTENUS

Sur le plan formel on peut citer successivement la publication du rapport de la Commission Chargée d'étudier la Question de l'Unité Nationale, l'adoption de la Charte de l'Unité, l'adoption de la Constitution, l'agrément des partis politiques et la mise en place de nouvelles institutions conformément à la constitution.

De manière plus profonde le peuple burundais a eu l'occasion de se remettre en question, de se livrer à « une cure collective », d'exorciser ses démons, de dire ses frustrations et ses craintes

(kunena, kwihutura, exclusion, exterminations), de se raconter son histoire (ex. Evénements 1972), d'analyser l'imaginaire populaire, de faire tomber ses tabous.

La suite semble avoir rendu aléatoires ces résultats. Comment et pourquoi? C'est justement le débat qu'il faudra mener les prochains jours pour éviter de retomber si bas.

Evoquons deux critiques qui ont été formulées pour relativiser les résultats:

- Les gens se sont plaints que leurs préoccupations et leurs suggestions n'ont pas été transmises à l'autorité ni prises en considération dans les décisions qui ont suivi.

Si l'on peut effectivement reconnaître qu'il n'y a pas eu un travail pour formaliser la synthèse de tous les travaux, ce qui aurait d'ailleurs constitué une tâche énorme vues l'ampleur des débats et la masse de papiers qu'il aurait fallu compulsier, il faut quand même remarquer que l'essentiel des préoccupations se ressemblaient et que l'autorité en a eu largement connaissance.

Notons la persistance de l'idée que tout est fait par l'autorité, le « chef ». Le comportement de nos concitoyens plus aujourd'hui que jamais semble dicté par cette conception.

- Une certaine opinion a prétendu que la nature du régime à parti unique ne permettait pas l'expression libre des opinions.

Je peux témoigner que la consigne donnée était qu'il fallait encourager les gens à être le plus franc possible pour permettre un réel diagnostic des maux de la société. A ma connaissance il n'y a pas eu de poursuites pour propos tenus au cours de ces débats. Bien entendu des réflexes vieux-jeux ont pu exister chez certains responsables sans que cela soit la politique délibérée du régime.

On peut aussi imaginer, surtout au début, qu'il y ait eu beaucoup d'autocensure, certains participants ayant eux-mêmes peur de leurs opinions. Cela explique notamment l'existence de papiers de la clandestinité d'une extrême virulence.

Ouvrons une parenthèse pour affirmer que l'existence du multipartisme n'est pas une garantie de la libre expression. Lorsqu'on écoute certains de nos hommes politiques, de quelque bord qu'ils soient, on n'a pas l'impression qu'ils ont une grande liberté d'expression. On sent qu'il y a un carcan dans lequel ils sont confinés, une sorte de moule qui les modèle et les comprime. Cela doit être dur pour un homme libre!

Lorsqu'on pense à la dérive de la presse post-élections on est forcé d'avouer que la gestion de la liberté d'expression est une matière bien compliquée et l'on ne peut pas affirmer sans hésitations que cette situation est plus avantageuse pour la société que la précédente.

5. QUELLES LECONS POUR AUJOURD'HUI ?

Nous abordons cette question sous forme de quelques interrogations:

*** Le débat pour quoi faire?**

Un président africain a demandé à une délégation burundaise conduite par un président intérimaire avant la convention de gouvernement ce que la délégation entendait par « débats », mot constamment évoqué au cours de leurs entretiens. Voyant que le président burundais et sa délégation hésitaient, le président africain précisa sa question: attendez-vous que le débat vous indique des solutions ou bien vous avez des solutions que vous comptez soumettre aux débats. Il n'y eut pas davantage de réponses claires!

Il serait probablement plus productif que le pouvoir en place, les partis politiques et toutes les autres organisations qui se sentent concernées par la crise actuelle réfléchissent à des solutions. Le débat pourrait alors servir à rapprocher les solutions. Si cet effort n'est pas fourni, il y aura risque que les débats se transforment en une sorte d'étalage des problèmes ou en un recueil de lamentations.

Dernièrement un visiteur étranger m'a posé une question piège. Dans les affaires politiques m'a-t-il demandé, qu'est-ce qui est le plus important, la

réalité ou la façon dont elle est perçue? J'ai répondu bêtement que c'est la réalité. Et bien m'a-t-il répliqué vous avez tort. Les pays voisins vous ont imposé un embargo et le monde entier s'est tu non pas à cause de la réalité de votre régime mais à cause de l'idée qu'on s'en fait à travers le monde. Même à l'intérieur du pays la même réalité n'est pas perçue de la même façon. Les débats peuvent servir à rapprocher nos diverses perceptions de notre situation pour bâtir un nouvel équilibre social. Rien n'est plus meurtrier que les craintes, les frustrations et les rancœurs qu'elles soient fondées sur des réalités ou sur des mythes.

*** Qui prendra part aux débats ?**

L'idéal serait que tous ceux qui le souhaitent puissent avoir cette opportunité. Une nouvelle tragédie s'est abattue sur le pays. Beaucoup de valeurs pour ne pas dire toutes sont remises en cause. Nous devrions pouvoir de nouveau nous livrer à une cure collective, nous redire nos vérités ou la perception que nous en avons, nous juger durement s'il le faut mais ouvrir des pistes pour des solutions nouvelles.

Depuis l'agrément des partis politiques les différentes questions politiques sont discutées dans les bureaux politiques et le public est informé à travers les déclarations des partis, les conférences de presse et les discours prononcés dans les meetings. Le simple citoyen a de moins en moins droit à la parole.

Les calculs des partis politiques peuvent gêner l'ouverture du débat au plus grand nombre possible de nos concitoyens. Leur désir de monopoliser la chose publique est évident sous prétextes qu'ils représentent tout le monde. Et pourtant lorsqu'on observe par exemple la

stérilité du débat parlementaire au BURUNDI on serait complètement désespéré si on comptait sur lui pour retrouver la paix. Il faudra donc éviter le monopole des partis (tout en les impliquant sérieusement) et les habitudes héritées de la convention de gouvernement (amagaburandya) en organisant un débat riche et « désintéressé » à travers une formule plus naturelle qui rassemble les gens d'abord et principalement en leur qualité de « burundais ». A ce stade la valeur de l'idée est plus importante que la dimension du groupe que l'on représente.

Etant donné qu'il sera matériellement impossible de faire participer tout le monde aux réunions d'autres méthodes devraient être imaginées pour permettre aux citoyens d'acheminer leurs idées par exemple à travers la presse et en disponibilisant des boîtes à idées.

*** Comment tenir compte de l'environnement actuel ?**

Le BURUNDI est soumis aujourd'hui à une double pression. La pression économique et politique de l'extérieur dont les tenants disent qu'ils veulent forcer le gouvernement à « négocier » avec les rebelles. La pression de la lutte armée dont les auteurs ne disent pas exactement ce qu'ils veulent. Une situation cocasse à la burundaise! Interrogés par la presse étrangères, certains chefs des différentes rébellions, disent qu'ils peuvent négocier si... et tout redevient flou.

On le voit tous ceux qui exercent aujourd'hui des pressions sur le BURUNDI ne savent pas ce qu'ils veulent. On ne peut pas chercher les négociations, ni le dialogue, ni les débats comme une fin en soi.

Ma conclusion est que malgré les pressions le pouvoir en place devrait organiser le processus du retour à la paix en donnant suffisamment de temps à la population pour intérioriser les solutions qui seront adoptées.

6. CONCLUSION

Les débats sur l'unité nationale et sur la démocratisation ont été organisés sous la pression d'une tragédie intérieure et ont bénéficié de circonstances favorables dont les plus importantes sont la cohérence du pouvoir et une faible ingérence de l'extérieure.

L'actuelle tragédie burundaise requiert des Burundi un nouveau sursaut, une nouvelle remise en question impliquant toute la population. Cependant les conditions tant intérieures qu'extérieures sont nettement plus défavorables qu'au cours des précédents débats.

A l'intérieur la pression de la lutte armée crée l'insécurité, aggrave les peurs et les rancœurs. De plus les partenaires politiques « attitrés » (les partis politiques) sont, à ce jour, incapables de s'entendre pour la paix. Ils donnent l'impression de s'empêtrer dans des calculs et des manoeuvres de positionnement.

De l'extérieur le BURUNDI souffre de l'ingérence de ce qu'on appelle « la communauté internationale » qui a une mauvaise compréhension de la question burundaise et qui impose de

fausses solutions. Plus graves sont les sanctions des pays voisins qui affament le peuple burundais, frappent durement les groupes les plus défavorisés et encouragent la rébellion armée.

La réussite des débats dépendra de la manière dont le gouvernement parviendra à surmonter ces obstacles. Cela suppose pouvoir impliquer le peuple burundais et l'essentiel des forces politiques, sociales et économiques sans qu'aucune d'entre elle ne soit en mesure de torpiller le processus. Cela suppose également une diplomatie agressive et efficace pour amener la communauté internationale à percevoir les problèmes burundais dans une vision plus proche des intérêts de ce peuple.

**SEMINAIRE DE REFLEXION SUR LE THEME
« DEBAT NATIONAL ET PROCESSUS DE PAIX AU BURUNDI »**

6ème : LES DEMARCHES POUR LA RESOLUTION
DU CONFLIT BURUNDAIS

Présenté par :

M. André BIRABUZA

Janvier 1997

I. INTRODUCTION

On ne peut résoudre un mal qu'on a pas correctement identifié, guérir une maladie non diagnostiquée avec précision, car les erreurs de diagnostic entraînent obligatoirement des fautes thérapeutiques. C'est pourquoi, la première démarche pour la résolution du conflit burundais est d'approfondir la réflexion sur la nature et les causes du conflit.

Parce qu'on croyait que le problème était essentiellement politique, dans le cadre de la Convention du Gouvernement on s'est attelé à satisfaire les ambitions des uns et des autres, des vieux comme des jeunes loups, dans une ingénieuse répartition des postes, avec le résultat que l'on sait. En effet, le Cadre de Concertation n'a jamais pu se tenir convenablement et lors d'un des derniers conseils des Ministres du régime de la Convention, a été nommé une commission qui a conclu à la nécessité d'un changement radical des institutions.

Permettez-moi donc de revenir succinctement sur l'un ou l'autre aspect confié à un autre conférencier, pour rendre intelligible mon exposé.

S'agissant des causes économiques, il y a lieu, dans le cas précis du Burundi, de méditer sur les repères suivants:

- l'exiguïté des terres cultivables en rapport avec la poussée démographique et la non modernisation des techniques culturales,
- la compétition des cultures et de l'élevage sur les terres et les conflits liés à la cohabitation des vaches et des champs,
- un secteur privé embryonnaire qui compte trop sur l'Etat pour les marchés comme pour le capital de départ (pour être un homme d'affaires prospère, il faut avoir occupé un poste juteux dans l'appareil politico-administratif et y garder beaucoup d'amis puissants),
- la misère qui rend les gens trop vulnérables et facilement manipulables, avec un peu d'argent et des théories simplistes pour expliquer les causes de leurs mauvaises conditions (l'autre ethnie, telle ou telle région est responsable de tous vos malheurs),
- une jeunesse aux horizons bouchés qui est un vivier favorable à tous les extrémistes.

Pour les causes tribalo-régionalistes, il peut y avoir un contenu objectif expliquant des antagonismes ethniques ou régionaux dans des pays où ces concepts sont eux-mêmes une réalité et où des ethnies ou des régions peuvent avoir un réel contentieux économique servant de soubassement au tribalisme ou au régionalisme. Deux exemples sont parlants: le Nigéria et le Zaïre. Dans le premier cas, des tribus du Sud vivant sur les champs pétrolifères ont l'impression que les Nordistes qui accaparent le pouvoir politico-militaire prennent la part trop belle des revenus des hydrocarbures. Dans le deuxième exemple, les gens du Shaba en veulent aux « forestiers » de l'Equateur qui prennent l'essentiel des revenus miniers du Zaïre et ainsi les Shabiens deviennent allergiques par ricochet à tous les autres Zaïrois qui ne viennent pas du Shaba.

Mais au Burundi, il s'agit plutôt d'une compétition malsaine au sein d'une poignée d'hommes politiques bien placés qui cherchent ensuite une clientèle dans leur ethnie ou région pour se défendre et peser plus lourd sur l'échiquier. Sinon, les différences n'entraînent pas automatiquement les différends.

Pour les causes idéologiques ou religieuses, il faut reconnaître que très souvent elles cachent mal les conflits d'intérêts économiques. Dans le cas du Burundi, s'il y a confrontation entre les tenants de l'idéologie d'exclusion et ceux d'un projet de société unitaire, c'est qu'à la base existe un problème de refus ou d'acceptation selon les camps, du partage de la citoyenneté qui donne droit au partage du patrimoine national- et l'élimination physique de l'autre est considérée par certains comme la seule garantie de la clôture du contentieux.

Pour ce qui est du caractère du conflit, il s'agit à mon sens d'un conflit politique au départ, devenu ethnique avec l'implication massive des paysans dans les massacres et les vengeances traduisant l'existence d'une haine ethnique qu'il n'est plus correct de nier. Il existe aujourd'hui un grand fossé de sang au niveau des masses et une conscience ethnique aiguisée qui sont tels qu'on ne peut plus parler d'un problème purement politique et occulter son caractère ethnique actuel. Dans un pays où l'on tue des bébés, on éventre des femmes enceinte et où une ethnie- pour ne pas dire les trois- vit dans la hantise de l'extermination, comment affirmer que le conflit n'est pas ethnique, sauf à admettre que le génocide est une expression politique ?

Enfin, il y a lieu de relever, pour terminer cette introduction, que les causes d'aggravation du conflit tiennent autant à l'environnement géopolitique favorable aux débordements, lui-même dû au déséquilibre mondial consécutif à l'effondrement du bloc communiste, qu'au contexte de guerre civile rwandaise qui a envenimé les passions au Burundi, à la minimisation du contentieux ethnique des 35 dernières années, ayant entraîné une mauvaise appréciation de la question des partis et des rapports de forces internes, sans oublier les effets cumulés des crises antérieures.

2. DES TENTATIVES ANTERIEURES

2.1. DES DEBATS

Plusieurs formules de débats ont été mises en application par le passé dans le cadre du parti unique et de ses mouvements intégrés, lors des Conférences des cadres sous la 2ème République ou du Débat sur la démocratisation sous la 3ème.

La question de l'Unité nationale a donc été évoquée sous différents angles et selon l'idée dominante du régime. Sous la 2ème République, l'éclairage de fond était qu'il se posait surtout un problème de développement et de répartition de ses retombées, l'ethnisme n'étant qu'un prétexte, tandis que sous la 3ème République la conception de base était qu'il ne fallait pas nier le problème ethnique et qu'il convenait de mettre en place des réformes permettant de mettre fin aux diverses injustices et inégalités d'accès aux services publics.

L'approche développementaliste relevant du primat économique comme l'approche politique consistant à satisfaire les revendications par une meilleure répartition des strapontins entre

ethnies et régions, auront toutes deux péché quelque part par l'oubli de l'implication du paysan, bien au delà de la simple manipulation par les cadres.

Il me semble qu'on ne pourra rien résoudre aussi longtemps qu'on considérera le paysan comme un simple marionnette en lui niant son statut d'acteur à part entière, qui a ses propres intérêts, ses propres calculs et même ses leaders paysans, même s'il feint le naïf pour échapper aux sanctions. Les paysans ne votent pas ou ne tuent pas uniquement pour les beaux yeux des cadres de leur ethnie ou pour la promotion sociale de ceux-ci. Ils entrent dans l'arène en espérant améliorer leurs conditions par l'élargissement du lopin de terre et du cheptel, quitte à couper la tête du voisin s'il ne fuit pas à temps.

Le mépris des paysans s'est également manifesté dans la minimisation de leurs mises en garde à propos de la question du multipartisme, les données géopolitiques primant sur les réalités du terroir.

2.2. DE LA CONVENTION DE GOUVERNEMENT.

La priorité accordée au partage des postes n'a pas la matérialisation des qualités théoriques que comportaient les principes louables qui étaient affirmés par la Convention, à savoir le partage des responsabilités entre ethnies malgré le poids électoral des uns et des autres, la collégialité dans les décisions fondamentales, le consensus comme règle d'or. On a abouti à une situation où, à défaut d'une entente minimale des gouvernants sur les questions essentielles, le pouvoir était dans la rue et l'insécurité partout.

Mais le double langage et la propension aux coups fourrés ont été plus forts que les bonnes intentions proclamées et les partenaires de la Convention étant les premiers à la torpiller, elle ne pouvait aboutir à rien de palpable. Et quand le coup de grâce a été administré au système issu de la Convention, il était miné de l'intérieur. Il était aussi puni pour avoir eu le tort d'ignorer la profondeur de la déchirure du tissu social, en proclamant à tout bout de champ que le problème burundais était purement politique- les bons étant dedans et les mauvais hors d'elle, sans plus de nuances. Mais les mêmes responsables affirmaient le contraire en privé ou devant les étrangers, puisque les uns insistaient sur la prétendue exploitation séculaire d'une ethnie et les autres sur l'insécurité d'une autre ethnie. Et cela n'a rien d'ethnique comme tout le monde le voit !

2.3. DES NEGOCIATIONS

Il faut remarquer d'entrée de jeu que les négociations ne se font jamais en chantant et qu'elles sont le résultat d'un constat d'équilibre instable des forces sur le terrain. Pour la partie contestataire, les négociations sont toujours indiquées parce qu'elles équivalent à une reconnaissance, tremplin utile pour de meilleures spéculations. Inversement, pour la partie gouvernementale, les négociations sont une voie qu'on emprunte pour sauver ce que l'on considère comme l'essentiel, lorsqu'un mauvais accord peut être préférable à une défaite prévisible.

C'est pourquoi l'option des négociations est en général considérée comme sage quand elle permet aux deux parties de sauver la face, tout en protégeant ce que chacune considère comme l'essentiel.

Le problème devient différend, quand ce n'est pas le partage du pouvoir qui est en jeu, mais qu'une partie renie à l'autre le droit à la vie. Donc dans la situation actuelle du Burundi, négocier avec un mouvement génocidaire équivaut d'abord à le laver de l'opprobre, ensuite cela vous oblige à une amnistie de fait, ensuite cela encourage le recours à la violence aveugle puisqu'on démontre que c'est payant et enfin se pose la question de savoir si pareil mouvement peut avoir une parole donnée et a quelque chose à offrir en échange.

Il est inutile de parler en paraboles. Nous savons que pour le CNDD, ce qui compte c'est d'obtenir une fusion des bandes armées FDD avec l'Armée Nationale, dans les proportions les plus avantageuses possibles. En échange, il peut promettre l'arrêt définitif des hostilités, mais comment croire un seul instant que ce qu'il a cherché avec tant d'énergies auparavant, c'est-à-dire l'extermination des Tutsi, il s'en priverait plus tard une fois renforcé sur le plan militaire ? Au nom de quel principe qu'il n'a pas, s'abstiendrait-il de jouer au double langage où il excelle et d'avoir des gens dans les appareils de l'Etat à la faveur des accords, tout en reprenant les hostilités - sous un autre nom et avec grosso modo les mêmes troupes - mais cette fois avec une partie intégrée dans l'Armée régulière pour la miner de l'intérieur ?

De la réponse à ces interrogations, sans même évoquer les aspects moraux d'un pareil précédent, dépend l'acceptabilité ou tout simplement l'utilité de l'exercice, encore qu'il faille protéger un minimum de souveraineté nationale même en s'y astreignant.

Mais même si les questions du principe étaient résolues, il faudrait encore déterminer correctement les partenaires de la négociation au regard de la nature du conflit. En effet, si la guérilla génocidaire du CNDD prétend représenter les Hutu, comme s'il n'y en avaient pas parmi eux qui sont acquis à la cohabitation pacifique des ethnies, le Gouvernement peut-il prendre le risque d'être présenté comme une faction représentant l'ethnie Tutsi ?

2.4. DE LA CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE.

La formule a été un temps à la mode, même si au-delà du nom il y avait peu de ressemblances entre les applications béninoise, congolaise, togolaise ou zaïroise, pour ne citer que les plus célèbres. Elle a laissé un arrière-goût amer dans tous les cas, car après le déballage et l'amnistie, on s'est chaque fois rendu compte que les dinosaures qu'on voulait déboulonner avaient plus d'un tour dans leur sac. De surcroît, on a constaté que les Gouvernements d'Union Nationale qui étaient issus de ces assises étaient généralement trop faibles pour mener de front les réformes socio-économiques désirées, même en ayant à leur tête d'anciens hauts fonctionnaires internationaux.

Le principe de la Conférence Nationale Souveraine suppose qu'il y a chaos et qu'il faut un acte fondateur émanant de toutes les forces politico-militaires et morales. Mais dans la pratique cette option a laissé la part trop belle aux partis politiques qui, tout en faisant beaucoup de bruit, ne représentent toujours qu'une infime portion de la population - surtout de la

population saine - et l'entente des politiciens sur le dos du peuple étant toujours possible, elle s'est chaque fois reproduite.

Dans le cas précis du Burundi, la Conférence Nationale Souveraine était pleinement indiquée au lendemain de l'assassinat du Président NDADAYE ou après la mort de Cyprien NTARYAMIRA et aux yeux de certains elle avait le grand intérêt de permettre d'enlever le pouvoir au FRODEBU accusé de génocide, qui à son tour se prévalait des acquis de juin. Mais l'opportunité actuelle se heurte à la définition correcte des protagonistes, car si les partis mènent la barque, on aurait à peu de chose près, la répétition de la Convention de Gouvernement, qui a prouvé ses limites théoriques et pratiques. Le problème essentiel n'est pas de constituer un gouvernement multicolore, mais de trouver des solutions aux questions fondamentales et d'éviter la répartition des massacres, pour ensuite relancer l'économie.

3. PROPOSITIONS.

Nous proposons que soit organisé un Forum National chargé de réfléchir sur les questions essentielles, à savoir: les conditions du retour à la paix, la réhabilitation des sinistrés, et une gouvernance rassurante pour tous. Le même Forum National serait également chargé de proposer un Pacte National de Cohabitation Pacifique des composantes de la Nation burundaise et enfin d'élire une Assemblée Constituante chargée de rédiger une nouvelle Constitution à approuver par référendum.

Le Forum National réunirait des délégués élus des corps de métiers- en réservant une proportion consistante aux paysans - des représentants des partis politiques, ainsi que ceux des différentes associations de la société Civile, sans négliger celles qui rassemblent les femmes et les jeunes. Les délégués des paysans et artisans devraient à eux seuls représenter au moins 25 % des membres du Forum National, et ils seraient élus par suffrage indirect: par exemple des assemblées des collines de recensement éliraient au suffrage universel 5 Bashingantahe par colline, puis les délégués des collines de recensement se réuniraient pour élire 10 Bashingantahe par commune et enfin les délégués communaux éliraient parmi eux 15 représentants de chaque province- les paysans ou artisans étant seuls éligibles- parce que les fonctionnaires oeuvrant dans la province se feraient représenter par d'autres canaux. Dans cet exemple, on aurait pour les 16 provinces, 240 délégués de la base populaire pour une taille du Forum gravitant autour d'un millier de membres.

Tout en insistant sur l'importance du Forum National, il ne faudrait pas croire qu'à lui seul il peut remettre le Burundi sur les rails, si parallèlement d'autres actions ne sont pas entreprises pour restaurer l'autorité de l'Etat, mettre fin à l'impunité et accroître la production. A son tour l'accroissement de la production passe notamment par l'amélioration de l'outil agricole, entre autres en introduisant la traction bovine partout où le relief le permet, afin de permettre à la jeunesse, plus exigeante que les générations précédentes, d'accepter le dur labeur des champs. Mais il faut aussi tout faire pour transformer le Burundi en pays-atelier notamment en exploitant ses richesses minières et en attirant les investissements industriels pour battre en brèche la misère, qui favorise la manipulation politique.

Mais toutes solutions ne sont envisageables sans que la sécurité ne soit assurée sur tout le territoire, ce qui suppose que nous imaginions des formules permettant d'avoir, au niveau des Forces de l'ordre, les effectifs maximum pour un coût financier réduit. Cet objectif peut être atteint notamment en joignant à l'Armée régulière telle qu'on la connaît, une Garde Civile bien formée militairement, dotée du même statut que l'Armée, mais organisée en brigades de production pour viser l'autonomie financière de chaque unité, qui serait en même temps considérée comme une entreprise para-étatique.

Tout ce qui précède n'aurait point de lendemain si parallèlement à ces initiatives multisectorielles, on n'inculque pas à la jeunesse l'esprit patriotique et qu'on ne fasse des efforts pour retrouver notre identité culturelle, afin d'avoir les références éthiques qui nous manquent aujourd'hui et mettre fin à la crise des valeurs qui soutend la crise politico-économique-sociale actuelle.

4. CONCLUSION.

Il apparaît que la crise burundaise est très complexe et qu'elle est d'abord une crise de valeurs avant d'être politico-sociale. Le Débat National dans ce contexte à l'intérêt de permettre aux citoyens de se remettre en cause et d'assumer leur histoire dans toutes ses dimensions, les unes plus heureuses que les autres, mais il ne peut à lui seul résoudre tous les problèmes.

Dans la mesure où les dérapages se sont accumulés au point d'aboutir à une logique génocidaire, il est inopérant de se voiler la face en célébrant la grandeur passée de notre Nation pendant qu'on minimise les dégâts actuels, au lieu de tout faire pour en éviter la répétition. Or, cela passe d'abord par la reconnaissance du problème ethnique, la disqualification totale de tout mouvement compromis dans le génocide, la conception d'une gouvernance sécurisante pour tous et la prise en compte de tous les aspects économiques, culturels et sociaux qui font le lit de l'ethnisme. Il faut aussi renforcer l'Etat et toutes ses structures vitales, pour qu'il assure la sécurité des citoyens et se garder du mimétisme pour privilégier les solutions sui generis basées sur une analyse froide des réalités de terrain, sans complexes ni faux-fuyants.

Une interrogation mérite d'être approfondie: pourrons-nous vivre comme on l'a toujours fait, ou serons-nous obligés d'organiser politiquement les communautés, puisque tout indique qu'elles existent bel et bien aujourd'hui ?

Le Forum National s'impose, mais ses prescriptions sur le terrain politique ne pourront porter de fruits qu'associées à d'autres initiatives multidimensionnelles, pour non seulement mettre fin au conflit, mais aussi organiser une société burundaise viable et moins criminogène.

**SEMINAIRE DE REFLEXION SUR LE THEME
« DEBAT NATIONAL ET PROCESSUS DE PAIX AU BURUNDI »**

**DEMARCHES POUR LA RESOLUTION DU CONFLIT
BURUNDAIS**

Présenté par:

M. Térance NAHIMANA

Janvier 1997

INTRODUCTION

Le Burundi vit, depuis 1988, une période cruciale pour l'avenir du peuple burundais.

Ouverte par les événements de Ntega et Marangara, cette période a vu tous les Burundi prendre conscience qu'il faut mettre fin aux violences ethniques récurrentes vécues depuis 1962 et instaurer un système et de nouvelles moeurs politiques garantissant la sécurité et l'épanouissement intégral de tous les citoyens.

Elle est marquée par des faits saillants dont les plus significatifs sont: le débat sur la question de l'unité nationale, l'adoption de la Constitution en mars 1992, l'expression démocratique aux élections de 1993, le rejet sanglant- par une partie de la classe politique- du pouvoir issu de ces scrutins, la guerre, les tueries généralisées, la paralysie des institutions, la peur portée à son paroxysme et l'intervention de l'arme le 25 juillet 1996.

Tous les Burundi viennent ainsi de réaliser que la déchirure sociale est grave et profonde. Ils doivent savoir que la blessure sera longue à soigner, mais que la médication doit commencer de suite.

Comment sortir de cette crise ? Comment ramener le Burundi sur la voie d'une paix durable ? Voilà les questions que suggère le thème que nous sommes appelé à développer: « Démarches pour la résolution du conflit burundais ».

Nous proposons d'aborder celles-ci en trois étapes: les tentatives antérieures d'abord, les approches actuelles ensuite et notre proposition enfin.

Il nous semble néanmoins nécessaire de s'interroger sur ce qu'est le conflit burundais, si l'on veut tenter de lui apporter des solutions judicieuses. C'est par là que nous commencerons, de sorte que le corps de cette conférence présente la charpente suivante:

- I. La nature du conflit burundais.
 - I.1. Symptômes.
 - I.2. diagnostic.
- II. Les démarches pour résoudre le conflit burundais.
 - II.1. Les tentatives antérieures.
 - II.2. Les approches actuelles.
- III. Proposition pour des négociations globales.

I. LA NATURE DU CONFLIT BURUNDAIS.

La sagesse de nos ancêtres nous prévient : "Ushaka gukira ingwara arayirata (Si l'on veut guérir d'une maladie, il faut en faire étalage).

Commençons donc par identifier les signes qui nous permettent d'appréhender correctement le mal burundais.

1.1. Symptômes.

Lorsque nous interrogeons les faits socio-politiques quotidiens de l'histoire récente du Burundi, nous constatons :

1.1.1. De nombreuses crises sanglantes à caractère ethnique :

- 1934 : la révolte de INAMUJANDI
- 1962 : les assassinats de Kamenge
- 1965 : les massacres de Busangana
- 1969 : les exécutions de plusieurs personnalités civiles et militaires
- 1972 : le génocide contre les Bahutu
- 1988 : NTEGA & MARANGARA
- 1991 : les attaques de novembre
- 1993 : le génocide contre les Batutsi
- depuis 1994 : un double génocide rampant.

En plus de ces épisodes touchant de quelques individus à des centaines de milliers de personnes, il y a lieu de signaler les assassinats de diverses personnalités :

- 1961 : Le prince Rwagasore
- 1965 : Le 1er Ministre Ngendandumwe
- 1993 : Le Président Ndadaye et plusieurs hauts dignitaires.
- depuis 1994 : plusieurs représentants du peuple et fonctionnaires.

Penchons-nous sur trois de ces dates pour leur signification exemplaire :

1934

La révolte provoquée, le 23 septembre 1934 à partir de NDORA par une femme du nom de INAMUJANDI, survient dans le sillage des réformes administratives opérées par les Belges depuis 1925. Celles-ci visent à déstabiliser le pouvoir traditionnel pour mieux le soumettre. C'est ainsi qu'elles permettent de nommer des chefs ayant des comptes à rendre aux blancs d'abord et de favoriser les Baganwa et les Batutsi au détriment des Bahutu. Elles aboutissent à une gestion des populations apparentée à l'apartheid, en particulier par la scolarisation sélective.

La méfiance et la peur du lendemain poussent des citoyens à se révolter. Ce sont les personnes symbolisant le pouvoir qui sont visées : le Blanc, le Muganwa et le Mututsi.

Écoutons le témoignage de l'ancien chef BACINONI cité par J.P. Chrétien dans : "Burundi, l'histoire retrouvée" p. 227 : "Je lâchais MUBEGERA qui partit, les amadoua ; ils se firent petits et l'écoutèrent accroupis, appuyés sur leurs lances et leurs arcs. Ils lui dirent alors : "Nous ne voulons pas des BEYEREZI, nous ne voulons pas de Muganwa, pas un seul, nous voulons les descendants de GIHANAMUSANGO, de KIRIMA, eux qui donnaient lait et viande, et nous ne voulons plus personne d'autre".

Remarquons au passage les doléances à caractère économique des rebelles.

Plus loin, p 249, un témoin rapporte : "Elle disait que pour celui qui s'appelle Muzungu (Européen), le roi qui allait venir leur cracherait au visage et les ferait périr. [...] Il n'y eut aucun Mututsi parmi eux (les rebelles), rien que des Bahutu et des Batwa, surtout beaucoup de Batwa".

1965

L'assassinat du Premier Ministre Muhutu, Pierre NGENDANDUMWE, le refus, par la classe politique tutsi gravitant autour du roi, de confier la direction du gouvernement à un Muhutu après des élections réputées gagnées par eux, provoquent chez les Bahutu un vif sentiment de frustration.

Un coup d'Etat visant la monarchie échoue. L'élite politique hutu est décimée. Des Batutsi sont massacrés par des Bahutu dans la région de Busangana.

La répression fait des milliers de victimes bahutu ; d'autres prennent le chemin de l'exil. On les retrouvera en 1972.

1972

Des réfugiés bahutu venus de Tanzanie attaquent et massacrent des Batutsi en province Bururi.

A travers tout le pays, des autorités administratives, assistées par la Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore (JRR) liquident, de façon systématique et sélective un grand nombre de Bahutu.

L'armée se débarrasse des derniers éléments Bahutu. Ce génocide fait de 100.000 à 300.000 victimes selon les sources, et autant de réfugiés en Tanzanie, au Rwanda et au Zaïre, qui seront à l'oeuvre en 1993.

Il est prolongé par un génocide intellectuel sous la IIème République avec des pointes en 1979 et 1987. Aujourd'hui encore on s'accorde à dire que de largement majoritaires à l'école primaire, les Bahutu représentent moins de 20 % à l'Université, dans l'administration, l'armée et le monde des affaires.

1.1.2. L'absence ou l'arbitraire des institutions

Depuis l'indépendance, le Burundi a connu de longues périodes de gestion en l'absence de tout texte fondamental servant de référence pour les institutions.

Cela a conduit à la gestion personnelle et arbitraire de la chose publique sans autre règle que la loi du plus fort.

Seuls quelques intermédiaires ont vu la promulgation de réformes ou de constitution. Toutes démarches cependant destinées à consacrer la domination des institutions par une oligarchie auto-proclamée.

Ainsi, depuis le 26 novembre 1961, le Burundi a été gouverné par le pouvoir discrétionnaire de monarchies traditionnelle ou militaire pendant 19 ans sur 35.

En effet,

- la constitution du 16/10/1962, abolie par le coup d'Etat du 28/11/1966, n'est remplacée que le 11/7/1994: 8 ans plus tard ;

- celle-ci est à son tour abolie par le coup d'Etat du 1/11/1976 et n'est remplacée que le 20/11/1981 : 5 ans plus tard ;

- cette dernière est elle-même abolie le 3/9/1987 pour n'être remplacée que le 13/3/1993 : 5 ans plus tard également ;

- celle-ci, enfin, est suspendue depuis fin juillet 1996 et est menacée de rejoindre les oubliettes de l'histoire.

A la faveur de la gestion arbitraire donc, la colonisation a initié le recensement ethnique, la monarchie a joué des antagonismes ethniques pour contrôler le pouvoir, la 1ère république a exécuté le génocide physique contre les Bahutu, la deuxième a conçu et pratiqué le génocide intellectuel contre les mêmes Bahutu, la troisième république a entamé toutes sortes de balisages et des dosages ethniques entraînant de nous enfoncer dans l'ethnisme institutionnel, la quatrième vient de conduire et de consommer le génocide contre les Batutsi.

De cette sorte, chaque pouvoir aggrave la situation par une fuite en avant ethnique ayant fini par occulter les autres symptômes du mal burundais.

1.1.3. La banalisation et la généralisation du crime

Presque toujours, les instigateurs et les auteurs des crimes de sang ont échappé à la justice. Cette impunité a conduit à la banalisation puis à la généralisation - ne pourrait-on dire la démocratisation - du crime.

Si les assassins du Prince Rwagasore ont été appréhendés et jugés, les instigateurs de la mort du 1^{er} Ministre Pierre Ngendandumwe courent toujours, les organisateurs et les auteurs du génocide de 1972 jouissent toujours d'une liberté indécente ; les concepteurs du génocide intellectuel sous la II^{ème} République coulent une tranquillité aussi douce que discrète.

Ni les assassins du Président Ndadaye et de plusieurs hautes personnalités en 1993, ni les chefs d'orchestre du génocide qui a suivi n'ont commencé à répondre de ces crimes.

Nous avons assisté, il y a quelques mois seulement, en spectateurs sadiques ou impuissants aux assassinats sélectifs en plein jour, aux détournements des secours destinés aux déplacés, à des crimes économiques et crapuleux ; sans oublier la prolifération des milices privées ou partisans.

Mais la défaillance de la justice des cours et tribunaux n'a rien à envier à l'injustice sociale que révèle la dégradation de la situation économique.

1.1.4. La pauvreté croissante

Les conditions de vie des populations burundaises ne font que se dégrader depuis des décennies.

Le mode d'accumulation des richesses, des ressources et des opportunités, au lieu d'être basé sur la productivité, est bâti sur des critères aussi arbitraires que l'ethnie, la région ou le clan d'origine. Source universelle de revenus, l'Etat focalise les appétits et la lutte pour la survie des instruits.

La mauvaise allocation des ressources marginalise les pauvres qui tombent dans la misère. Par exemple, un document de l'UNICEF publié en 1992 (Femmes et Enfants du Burundi, analyse de la situation, p.49) nous apprend que "le secteur rural où résident 92 % des actifs n'a bénéficié que de 16 % des investissements fixes et seulement 3 % des dépenses courantes de l'Etat lui sont affectées ; alors que ce même secteur génère 56 % du PIB (p. 19).

Tout aussi grave, sinon plus, "la répartition de crédits entre niveaux d'enseignement alloue moins de crédits à l'éducation de base, alors que les niveaux secondaire et supérieur, auxquels n'accèdent que 10 % des effectifs, absorbent presque autant de ressources avec une moyenne de 43 % des crédits du secteur !!

Ainsi, la misère matérielle, alimentée par la misère intellectuelle engendre la misère et la déchéance morales. Elle est à elle seule une permanente source potentielle de conflit.

La sagesse burundaise nous met en garde :

"Amahoro aba mu nda" (pas de paix sans pain) et "Mu nda harara inzara hakazinduka inzigo" (la faim est source de rancoeur).

Empêtrée dans le combat incessant pour une survie précaire, la société ne produit pas les hommes-références qui pourraient la guider pour sortir de la crise.

1.1.5. Le manque de leadership et la menace sur la souveraineté nationale.

La souveraineté nationale peut être définie comme la capacité des citoyens d'un pays de déterminer eux-mêmes les mécanismes d'organisation sociale et de gestion de l'Etat.

A cause de la déliquescence de celui-ci, miné par la gestion arbitraire de la chose publique, à cause de la guerre, à cause de l'incurie de la classe politique, à cause de la démission des Bashingantahe victimes de la peur, l'avenir du Burundi a souvent été entre les mains de quelques apprentis-sorciers.

Parce qu'ils détiennent la force monétaire ou armée, ceux-ci semblent être, aujourd'hui encore, les seuls à pouvoir déterminer le sort des Burundi et des générations futures. Sollicitée, la Communauté internationale s'est engouffrée dans la brèche laissée par l'abdication des Bashingantahe déstabilisés par le pouvoir arbitraire.

Le leadership traditionnel des Bami et des Bashingantahe a été miné par le colonisateur pour les premiers, et par son inféodation au parti unique pour les seconds.

Le leadership charismatique, c'est-à-dire l'ascendant moral qu'exerce sur la société une personne grâce à ses qualités et à sa valeur intrinsèques, est emprisonné par la sclérose de la société burundaise qui nivelle par le bas.

Le leadership institutionnel issu des urnes est refusé par ceux qui ne veulent pas rompre avec l'arbitraire qui permet de tricher impunément, ni admettre des règles du jeu transparentes qui supposent une compétition loyale.

Que nous apprennent ces manifestations du mal burundais ? C'est le diagnostic que nous allons poser.

1.2. DIAGNOSTIC

Ces crises violentes procèdent toutes par un schéma identique en trois phases : (i) la violence inhérente à l'arbitraire dont le caractère dictatorial constitue une provocation permanente du citoyen par l'Etat, (ii) la révolte de citoyens victimes de la marginalisation contre l'Etat identifié aux personnes de même ethnie, région ou parti que les tenants du pouvoir, (iii) la réaction de ceux-ci qui utilisent les moyens de l'Etat pour traquer les rebelles confondus avec ceux qui partagent l'ethnie, la région ou le parti avec ces mêmes rebelles.

Les cas flagrants des génocides de 1972 et 1993 illustrent ce scénario.

En 1972, des Bahutu se révoltent contre le pouvoir tutsi qui les marginalise. Ils attaquent et massacrent des Batutsi. Le pouvoir réagit en s'en prenant aux Bahutu à travers tout le pays, comme si les scènes avaient été répétées auparavant : c'est le génocide.

En 1993, des Batutsi, membres ou proches de l'UPRONA se révoltent contre le pouvoir hutu-FRODEBU qui menace leurs privilèges. Ils s'en prennent à des Bahutu-FRODEBU qu'ils massacrent. Le pouvoir réagit en s'attaquant aux Batutsi et Upronistes.

Le modus operandi est le même à travers tout le pays, comme s'il avait été réglé à l'avance ; c'est le génocide.

Il n'est donc pas exagéré d'affirmer que c'est l'Etat lui-même qui, par sa mauvaise gestion, prépare, organise et accomplit le génocide. C'est l'évidence même en ce qui concerne le génocide intellectuel des Bahutu ;

Le conflit burundais est-il de nature ethnique, politique, économique ou militaire ?

Les constats précédents nous amènent à conclure qu'il présente tous ces aspects à la fois et nous autorisent à établir le diagnostic suivant : **la racine du mal Burundais est la mauvaise gouvernance.**

Celle-ci se manifeste sous trois formes :

- institutionnelle : un système politique ignorant les valeurs morales, culturelles et démocratiques traditionnelles (umwami agigwa n'abagabo", "kananira abagabo ntiyimye", uwutsinzwe ntibatsindaho", etc.).

- économique : le mode d'accumulation arbitraire des biens et la mauvaise allocation des ressources débouchant sur l'injustice sociale.

- morale : l'abandon des qualités morales fondamentales d'UBUSHINGANTAHE : intahe, ibanga, ubutweri, ukwuhaha,...

La mauvaise gouvernance s'est traduite par l'exclusion d'un grand nombre de citoyens de droits socio-économiques essentiels qui constituent les bases de la dignité humaine (ubuntu) :

- la sauvegarde de l'intégrité physique et morale,
- une alimentation saine, suffisante et équilibrée,
- un habillement décent,
- un logement adéquat,
- une instruction minimum,
- un travail valorisant.

Cette exclusion est allée jusqu'à sa forme extrême : la mort. Y compris sous sa forme la plus ignoble : le génocide, physique ou intellectuel.

La mort a provoqué la peur, individuelle ou collective :

- la peur de la mort,
- la peur du châtement,
- la peur de la vengeance,

la peur de la misère,
la peur de la vérité.

La peur à son tour a provoqué la mort :

la mort préventive,
la mort vindicative,
la mort économique,
la mort individuelle,
la mort collective.

Ainsi la boucle est bouclée. Le cercle infernal de la violence recommence, ou plutôt continue, à tourner.

La problématique burundaise apparaît dès lors comme une évidence aveuglante : c'est la sécurisation collective du peuple burundais par une bonne gouvernance.

Toute démarche visant la résolution du conflit burundais doit aboutir à la disparition de la peur et à l'instauration d'un système politique garantissant :

(i) la sécurisation des biens et des personnes : la personne, les biens et les enfants des auteurs de la mauvaise gestion comme ceux des victimes doivent être assurés d'échapper à la mort ou au pillage ;

Il ne faut pas, par exemple, que les enfants des auteurs du coup d'Etat manqué de 1965 ou des génocidaires de 1972 et 1993 continuent d'être hantés par la peur.

Il faut arrêter de revenir et de s'attarder sans cesse sur la litanie des erreurs du passé. Les auteurs comme les victimes de la mauvaise gestion doivent pouvoir tourner leur regard vers l'avenir avec sérénité ;

(ii) la diversification et la multiplication des sources de revenus autre que l'Etat afin d'éviter les querelles à mort autour de la fonction publique ;

(iii) l'accès équitable de tous les citoyens aux richesses, aux ressources et aux opportunités, avec un projet précis de lutte contre l'ignorance, la pauvreté et la déchéance morale.

C'est la seule façon d'assurer la justice sociale et de désamorcer les causes permanentes de conflit ;

(iv) son internalisation par tous les citoyens afin d'obtenir leur adhésion et l'émergence d'une société civile capable de défendre et de traduire dans les faits quotidiens les libertés, les droits et les devoirs des citoyens face à la tentation totalitaire de l'Etat,

(v) l'instauration d'un code d'intégrité morale et de moralité politique des dirigeants conforme aux valeurs d'UBUSHINGANTAHE.

En effet, le meilleur système politique ne vaudra que ce que vaudront les hommes chargés de l'appliquer.

C'est sous cet éclairage que nous allons analyser les démarches, antérieures, actuelles ou souhaitables pour la résolution du conflit burundais que nous venons d'identifier.

II. LES DEMARCHES POUR RESOUDRE LE CONFLIT BURUNDAIS

Au regard des impératifs auxquels doit répondre toute démarche recherchant des solutions au conflit burundais tels qu'ils ressortent de l'analyse précédente, nous n'avons pas identifié de telles initiatives à proprement parler avant la Commission chargée d'étudier la question de l'unité nationale.

Sauf à considérer comme telles les naissances de différents mouvements d'opposition à l'extérieur du Burundi, ou les révoltes de 1934 ou 1972.

Tant il est vrai que toute rébellion vise des fins politiques dans la mesure où elle porte à son paroxysme le conflit qu'elle souhaite voir résoudre.

La guerre n'est-elle pas la solution pour les nations qui n'ont plus de solutions ?

Nous n'évoquerons cependant que la Charte de l'Unité Nationale, la Constitution de 1992 et la Convention de Gouvernement de 1994.

En effet, les autres réformes ou Constitutions évoquées précédemment ne constituent pas des recherches de solution à la mauvaise gouvernance. Au contraire, elles consacrent et renforcent celle-ci.

2.1. Tentatives antérieures

2.1.1. La Charte de l'unité nationale

De l'avis de certains membres de la Commission chargée d'étudier la question de l'unité nationale, les débats publics ou les discussions au sein même de la Commission furent emprunts de vérité et de franchise, avec la volonté manifeste d'étaler au grand jour les différends sociaux entre les Burundi et de leur trouver une solution.

Malheureusement, non seulement la Charte de l'Unité Nationale née de ces débats est une suite de considérations incantatoires, mais encore certains passages des échanges furent escamotés lors de la rédaction finale.

Aucune mesure concrète ne fut indiquée susceptible de donner le signe d'un début de résolution du conflit burundais. La décision, quelque peu saugrenue, de mettre ladite Charte au-dessus de la loi fondamentale n'améliore pas la gouvernance.

Bien plus, son mode d'adoption ne garantissait nullement l'adhésion des citoyens; le choix ne concernait que la couleur de l'urne, noire ou blanche, alors qu'il n'y avait qu'un seul bulletin avec une seule formule : Ndemeje amesezerano y'ubumwe bw'Abarundi" (je souscris à la Charte de l'Unité nationale).

Bref, la Charte de l'Unité nationale pêche par son caractère autoritaire, non négociable et purement théorique.

Son mérite, et il est de taille à son époque, c'est d'avoir donné lieu à des débats assez libres dans un Burundi qui avait un besoin réel de rompre le silence après le traumatisme de 1972 et la chape de plomb qui recouvrait les esprits sous la deuxième république.

Elle a amorcé une thérapie collective qui devait se poursuivre au cours des colloques préparatoires à la nouvelle constitution.

2.1.2. La Constitution du 13/3/1993

La loi fondamentale promulguée le 13 mars 1992 est, sans conteste, une démarche soucieuse d'instaurer un système politique capable de présider à l'amélioration de la gouvernance et à la solution du conflit burundais.

Pour la première fois depuis 1966, le Burundi renoue avec le pluralisme politique avec une Constitution garantissant une réelle séparation et le contrôle mutuel des pouvoirs, et qui fait siens la Déclaration universelle des droits de l'Homme et divers autres instruments juridiques internationaux.

Trois reproches peuvent lui être adressés :

(i) inspirée de la Constitution de la Vème République française, elle ignore certaines réalités sociales burundaises, comme la nécessité d'associer toutes les forces politiques au pouvoir et les risques évidents d'un clivage majorité- opposition pure et simple ;

(ii) A partir du moment où, selon certains témoignages, la population était en majorité opposée au multipartisme, consacrer celui-ci quand même pose la question du respect du peuple. Ou alors il ne faut pas le consulter avant d'être assuré qu'on lui a bien fait comprendre les enjeux. A moins que ce ne fût une mascarade ;

(iii) Enfin, le refus des institutions républicaines fondées sur cette même Constitution en 1993 montre qu'une partie de la classe politique n'y avait souscrit que du bout des lèvres. Ou pour autant qu'elle maintint le pouvoir entre leurs mains.

2.1.3. La Convention de Gouvernement

La Convention de Gouvernement de septembre 1994 est l'illustration la plus dramatique de l'incurie de la classe politique burundaise et du caractère déterminant de la qualité des hommes.

Les tractations qui l'ont préparée se sont déroulées dans un climat de suspicion, de méfiance et d'intimidation plein de sous-entendus et d'arrière-pensées pas toujours avouables.

Je me rappelle avoir averti un important membre du gouvernement d'alors que les négociations de Kajaga-Kigobe-Novotel n'étaient rien moins qu'un hold-up sur l'Etat "on ne tardera pas, disais-je, à voir les protagonistes s'entre-déchirer et à se glisser des peaux de bananes sous les pieds les uns des autres". Le partage de la dépouille de l'Etat ne pouvait à coup sûr satisfaire tous les prétendants aux postes.

Les partis se sont distribué les lambeaux de l'Etat, les places passant du prédateur le plus rapace au mercenaire le plus pugnace.

Ceux qui n'y avaient pas accès ou les quittaient, qu'ils fussent de la mouvance présidentielle ou de l'opposition, ont créé des pouvoirs parallèles.

Au lieu de la résolution du conflit burundais, les tueries se sont multipliées, la guerre s'est généralisée, l'insécurité s'est accrue, la peur a gagné les plus courageux.

Comme tentative de résoudre le conflit burundais, si l'on s'en tient à ses objectifs avoués, la Convention de Gouvernement est l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire : laisser le sort du peuple burundais entre les mains de personnes ou de groupes de personnes dont le capital social, les intentions républicaines et la moralité politique ne sont pas avérés.

De toute évidence, les tentatives antérieures ont échoué. Voyons les suggestion actuelles.

2.2. Approches actuelles

Les principales propositions avancées aujourd'hui pour la résolution du conflit burundais sont :

- le débat national ;
- la conférence nationale souveraine ;
- les négociations avec la rébellion armée.

D'emblée, nous remarquons que toutes ces suggestions prônent un processus de concertation.

Il est donc heureux de constater que l'idée d'un dialogue entre les Burundi est sous-jacente à toutes les démarches envisagées pour la résolution du conflit burundais.

A propos du débat national, le document présentant le contexte et la justification de cette phase préparatoire indique : "sa mission est d'amener tous les citoyens burundais [...] à aborder objectivement et sans complexe les différends qui les opposent et à s'entendre sur la meilleure formule pour bâtir une paix durable".

La conférence nationale souveraine, elle, est une forme de débat national où les partis politiques s'arrogeraient les pouvoirs d'une assemblée constituante qui déboucherait sur un Gouvernement de transition.

Pour notre part nous considérons la Constitution de 1992 comme une base solide pour un système politique viable. Par ailleurs, nous sommes en période de transition depuis la Convention de Gouvernement.

Une conférence nationale souveraine est donc superflue. Au reste, que représentent les partis aujourd'hui ? Probablement moins que lors de la Convention de Gouvernement.

Quant aux négociations entre les belligérants, puisque c'est cela dont il s'agit ici, on ne choisit pas la personne avec qui on négocie, elle s'impose : c'est l'ennemi.

A partir du moment où, pour une raison quelconque, la victoire s'avère difficile ou impossible, il faut négocier un arrêt des hostilités pour se mettre autour d'une table et rechercher un accord. L'habileté consiste à se ménager le meilleur rapport de forces.

La particularité de telles négociations est qu'elles ne se déroulent ni sur la place publique, ni en quelques jours, comme semble vouloir le faire accroire une certaine opinion internationale.

Nous pouvons donc réaffirmer que la plupart des Burundi, de l'intérieur et de l'extérieur, ayant pris des armes ou pas, sont conscients de la nécessité de procéder à la recherche d'une solution négociée au conflit burundais.

Seules les modalités et l'objet de cette concertation sont à déterminer.

III. PROPOSITION POUR DES NEGOCIATIONS GLOBALES

Nous avons montré que la nature de la crise burundaise présente des aspects tout à la fois politiques et ethniques, économiques et militaires.

Autoritaires, précipitées, unilatérales, violentes, incantatoires ou enfermées dans le carcan ethnique, les tentatives antérieures ont échoué.

Les approches actuelles ne nous sortent pas des sentiers battus et risquent de nous faire accoucher d'une sorte de Charte de l'Unité Nationale ou de Convention de Gouvernement nouvelle manière.

S'ils doivent être associés au processus, les acteurs d'hier et d'aujourd'hui ne sont plus indiqués pour le piloter :

- ni les partis politiques dont certains se réduisent à leurs dirigeants ou refusent le dialogue ;
- ni l'assemblée nationale paralysée par des querelles à mille lieues de l'intérêt national ;

ni une certaine Communauté internationale qui prend des mesures de contrainte sans discernement.

Pour réussir, il faut mener des négociations globales, où les slogans cèdent la place à des mesures politiques, économiques et militaires concrètes.

Il faut imaginer un système politique qui nous débarrasse, à l'horizon, du spectre de l'ethnisme et du génocide.

Il faut mettre en scène de nouveaux acteurs, dans la meilleure tradition burundaise de résolution pacifique des conflits.

Ces acteurs sont :

- le gouvernement provisoire ;
- la rébellion armée ;
- les Bashingantahe.

Chacun doit jouer son rôle, mais au sein d'une seule et même pièce avec, comme dénouement, **la sécurisation collective et un système politique garantissant la gestion républicaine de l'Etat.**

Voici le scénario :

3.1. Le gouvernement provisoire

Son rôle essentiel est de ramener et maintenir la paix et la sécurité. Celles-ci constituent des conditions essentielles devant accompagner le processus des négociations globales. Pour cela, le gouvernement doit prendre des mesures concrètes pour :

- restaurer l'autorité de l'Etat, sans quoi le rapport de forces lui restera défavorable ;
- mettre fin aux tueries des populations civiles par la rébellion ou les forces armées régulières ;
- négocier un cessez-le-feu avec la rébellion armée ;
- réinstaller, dans des conditions acceptables, les personnes déplacées et faire reprendre la production agricole ;
- encadrer la jeunesse par le service obligatoire pour tous avec formation militaire, causeries morales et travaux communautaires de reconstruction.

Nous constatons avec bonheur que la plupart de ces actions sont sur l'agenda du pouvoir actuel. Mais ses actes doivent correspondre à son discours.

3.2. La rébellion

Nous sommes très mal placé pour parler du rôle de la rébellion. Nous saluons sa volonté déclarée de négocier.

Il faut qu'elle renonce aux massacres de populations civiles et au génocide. Pour le reste, nous faisons confiance au Gouvernement pour infléchir ses positions par la négociation.

3.3. Conseil national des Bashingantahe

Nous avons vu que la problématique burundaise est la sécurisation collective du peuple burundais. En d'autres termes, il faut rétablir la confiance entre l'Etat et les citoyens et entre les citoyens eux-mêmes.

Le rôle des Bashingantahe est primordial dans le retour de la confiance entre les auteurs et les victimes de tous les maux que nous avons évoqués.

Les uns doivent avoir l'occasion de s'expliquer, de se justifier et de faire amende honorable ; les autres celle d'écouter, de comprendre et de pardonner ; les uns et les autres doivent pouvoir exorciser la peur et retrouver la confiance en soi et la foi dans l'avenir.

Les Bashingantahe sont les seuls à pouvoir jouer le rôle d'acteurs-arbitres dans cette démarche.

Pour cela, leur choix répondra à des critères très précis. Nous pensons qu'ils doivent entre autres :

- être de nationalité burundaise ;
- ne pas avoir exercé des responsabilités déterminantes dans la gestion de l'Etat comme Président de la République, Président de parti politique, haut responsable de mouvement intégré à un parti (JRR, UFB, AFED, GEDEBU), membre de l'assemblée nationale actuelle, membre du Gouvernement ou ambassadeur sous la Convention de Gouvernement ;
- ne pas être cité dans un rapport international comme auteur probable du putsch ou du génocide de 1993 ;
- ne pas avoir d'affaire pénale en cours ;
- ne pas être soupçonné d'enrichissement sans cause notoire (détournements, pillages, trafics) ;
- s'engager à ne pas solliciter de mandat politique avant cinq ans commençant à la fin des négociations ;
- avoir posé des actes remarquables comme Mushingantahe.

Les Bashingantahe ainsi identifiés constitueront le Conseil national des Bashingantahe et se doteront d'un réseau de comités locaux.

Ce Conseil se répartit ensuite en trois Commissions :

3.3.1. La Commission de sécurisation collective

Cette Commission aura trois tâches :

D'abord convoquer toute personne ayant occupé un poste clé dans la gestion passée pour qu'elle s'explique devant le peuple burundais ;

Cela doit être fait dans le souci de favoriser la réconciliation nationale.

Ensuite, jouer le rôle d'arbitres et de garants de la sécurité collective sur les collines en organisant avec les comités locaux, des séances de réconciliation entre anciens voisins qui ont à renouer avec la cohabitation pacifique ;

Enfin, observer l'encadrement de la jeunesse et y participer en conduisant des causeries morales.

En l'absence d'une telle démarche, qui répond à la nécessité d'une thérapie collective, la peur restera maîtresse des coeurs et des esprits et la réconciliation nationale un voeu pieux.

La guerre intermittente que nous vivons depuis 1965 s'éternisera, sans doute de façon sporadique, mais toujours plus sophistiquée et plus meurtrière. Commencée avec des machettes, elle continue avec des armes personnelles aujourd'hui et utilisera avions et blindés demain. Et, en fin de compte, il faudra négocier.

Nous pouvons, dès maintenant faire l'économie de tant de violence. Nous devons absolument tourner la page du génocide de 1972, des années 80 et de 1993 en regardant la vérité en face.

Sans cela, les victimes, qui alimentent les rangs de la rébellion et des milices d'aujourd'hui, engendreront d'autres hécatombes.

3.3.2. Commission du débat national

Le seul objet judiciaire d'un débat national aujourd'hui est de fournir à la Constitution de 1992 les amendements nécessaires pour y intégrer les valeurs morales, culturelles et démocratiques traditionnelles, ainsi que l'impératif de son internalisation et de sécurisation collective.

En effet, nous avons reconnu que cette loi fondamentale est une base solide pour la résolution du conflit burundais. Son mode d'adoption, la place qu'elle accorde aux droits de l'Homme et aux institutions démocratiques font d'elle une précieuse référence pour un système politique viable.

Certes, des amendements, même importants, s'avèrent nécessaires, mais la jeter à la poubelle comme un vulgaire brouillon, après avoir mobilisé tant de ressources humaines et financières, tant de temps pour la construire, l'abandonner purement et simplement soulèverait des doutes sur la moralité politique de l'intelligentsia burundaise.

Dans ce sens, la Commission mettra à contribution les partis, les associations civiles, le Gouvernement, l'Assemblée Nationale, des spécialistes du droit coutumier ou institutionnel.

Elle recueillera leurs avis ainsi que les revendications de la rébellion armée lorsqu'elle aura conclu une trêve avec le Gouvernement.

Elle soumettra la synthèse de ces avis, de ces revendications et de ses propres recommandations à l'Assemblée nationale pour adoption.

3.3.3. Commission économique et sociale

La sécurisation collective ne sera pas effective, ni la réconciliation nationale définitive si les citoyens n'entrevoient pas de perspectives raisonnables pour les sortir de la triple misère intellectuelle, matérielle et morale.

La Commission économique et sociale du Conseil national des Bashingantahe aura comme tâche d'inventer des actions concrètes assurant l'accès équitable de tous aux richesses, aux ressources et aux opportunités.

Elle devra indiquer un calendrier précis et élaborer un programme précis qui sera inscrit dans la Constitution comme une obligation fondamentale de l'Etat et des citoyens.

De cette manière, chaque Murundi pourra tourner son regard vers l'avenir en sachant quelles attentes raisonnables la société offre à ses enfants et quelles obligations concrètes il a envers la société.

Ce programme économique et social s'étendra sans doute sur plusieurs années, peut-être même sur une génération.

Mais, il est indispensable comme élément de sécurisation collective qui ouvre des horizons de confiance et d'espoir.

Il doit faire partie intégrante des négociations.

D'ores et déjà on peut dire qu'il s'agit de prévoir notamment :

- le libre accès à l'enseignement jusqu'à la fin de l'école secondaire avec suppression de l'examen et du test nationaux;

- l'organisation du service civique obligatoire pour tous les jeunes avec accès volontaire aux forces armées.

- la création d'une agriculture économiquement viable ;
- la diversification des sources de revenus autres que l'Etat ;
- l'internalisation de la bonne gouvernance par la promotion d'une société civile vigilante.

CONCLUSION

La problématique burundaise est la sécurisation collective par la gestion républicaine de l'Etat.

La recherche d'une solution durable exige des négociations globales mettant sur table des mesures militaires, politiques et économiques concrètes.

Cette démarche doit être burundaise. Il faut qu'elle soit conduite par les meilleurs des Barundi : les BASHINGANTAHE.

Car, comme le dit OSCAR WILDE, "Ce ne sont pas des principes qui font avancer les choses , ce sont des hommes" ("It is not principles that move the age, it is personalities").

Qu'ils se mettent à l'oeuvre sans délai.

Je vous remercie

**SEMINAIRE DE REFLEXION SUR LE THEME
« DEBAT NATIONAL ET PROCESSUS DE PAIX AU BURUNDI »**

**EXPOSE SUR
LE DEBAT NATIONAL DANS LE PROCESSUS GLOBAL DE PAIX**

Présenté par :

M. Vénérand NZOHABONAYO

Janvier 1997

SOMMAIRE :

	page
I. INTRODUCTION	1
II. ESSAI DE DEFINITION DU DEBAT NATIONAL	1
II. FONDEMENT ET OPPORTUNITE DU DEBAT NATIONAL	3
1. Fondement	3
2. Opportunité	4
a) Opportunité du débat national comme voie de solution	4
b) Opportunité du débat national sous son aspect matériel	5
c) Observations sur les obstacles au débat national	6
IV. ATTENTES	7
V. CONCLUSION	8

**Annexe V. Mot de clôture du séminaire
par le Ministre des Réformes
Institutionnelles**

I. INTRODUCTION

Avant de passer au développement du présent thème, il convient d'abord de lever la confusion possible qui risque de faire croire à certains que le thème est dénué d'intérêt, dans la mesure où l'intitulé est presque identique à celui du thème global des activités qui nous occupent, à savoir:

DEBAT NATIONAL ET PROCESSUS DE PAIX AU BURUNDI.

En effet, les deux thèmes sous-entendent des réalités différentes. Dans le thème global " Débat National et Processus de Paix au Burundi", il faut entendre le débat national dans le sens formel des activités envisagées. En d'autres mots, il s'agit d'un ensemble d'activités qui vont permettre aux Burundais d'échanger sur les problèmes fondamentaux du pays, en abordant plusieurs sujets (ou thèmes) par étapes, dont celle d'aujourd'hui qui correspond à la phase préparatoire de cet ensemble d'activités. C'est donc le débat national envisagé comme cadre d'échanges.

Dans ce thème particulier intitulé " Le débat national dans le processus global de paix", la réalité est toute autre. Il s'agit d'une analyse du rôle, en d'autres termes de la place, l'apport ou la contribution substantielle du débat national, dans le processus global de paix dans le pays. C'est le débat national envisagé comme un véritable processus ou un sous-processus.

Dès lors, comme tout processus, le débat national est présumé aboutir à des résultats. Il lui faut donc de la matière pour que ces résultats soient atteints. C'est ce qu'il convient d'appeler le fond du débat. A côté de la matière, il y a nécessairement la forme dans laquelle celle-ci est coulée et, comme on le sait, la forme n'est pas toujours sans influence sur le fond, encore moins dans le cas du débat national. Ainsi donc, malgré la distinction faite entre le thème global et le présent thème particulier, il sera inévitable d'évoquer la forme au cours du présent exposé où nous tenterons de définir le débat national tel qu'il est conçu dans le système actuel de transition, de démontrer son bien-fondé et son opportunité.

Nous examinerons aussi les obstacles réels ou potentiels au débat national et ferons ressortir les attentes de la société burundaise envers ce processus.

II. ESSAI DE DEFINITION DU DEBAT NATIONAL

Comme ci-haut relevé, le débat national s'inscrit dans le contexte du système actuel de transition comme prolongement d'un projet préexistant dans le régime précédent qu'il convient d'appeler " régime conventionnel".

En conséquence, dans la tentative de définition du débat national, il convient d'aller au-delà du sens littéral des mots pour adopter une approche contextuelle de la question. Ici, l'objet et l'objectif du débat revêtent une grande importance, dans la mesure où les sujets susceptibles d'être débattus sont multiples et variés.

Dans le rapport de la Commission technique chargée de la préparation du débat national sur les problèmes fondamentaux du pays créée par le décret n° 100/020/94 du 05 novembre 1994, le débat national est défini comme étant " un moyen de communication dont l'objectif est l'édification d'une société marquée par une cohabitation pacifique et pérenne entre tous les Burundais (ethnies, organisations politiques, confessions religieuses,...), un cadre de discussion ouvert à tous, réunissant toutes les sensibilités pour qu'elles s'expriment librement", l'objectif étant aussi de "trouver un terrain d'entente sur l'essentiel".¹

Dans le cas d'espèce et selon les termes de l'article 9 de la Convention de gouvernement signée le 10 septembre 1994 entre les partenaires politiques, l'essentiel porte sur un pacte national de cohabitation pacifique entre les composantes de la nation et une constitution adaptée.

Pour y arriver, il faudra passer par une discussion profonde sur les questions fondamentales telles que la sécurité, la justice, l'éducation, les droits de l'homme et la mise en place d'institutions répondant aux souhaits et aux intérêts de tous les Burundais.

Le rapport de la Commission Technique pousse plus loin et précise: " Néanmoins, il serait utopique de croire que quelques séances de débat peuvent ramener une paix durable et cicatriser les blessures profondes de la société burundaise.

Le débat national doit donc être fondamentalement conçu comme un long processus à l'intérieur duquel le(s) pacte(s) de cohabitation et la nouvelle constitution adaptée aux réalités nationales ne sont que des étapes".

Aussi convient-il ici de reconnaître le mérite des auteurs du rapport, en ce sens qu'ils sont allés au-delà de la conception originale du débat national tel que celle-ci apparaît dans le texte de la Convention de gouvernement et les discussions qui ont précédé son élaboration relativement au projet du débat national.

En effet, dans l'esprit et la logique des partenaires politiques ayant participé à l'élaboration de la Convention de gouvernement, le projet du débat national apparaissait comme un simple cadre de discussion, certes ouvert à toutes les sensibilités politiques et visant un objectif déterminé, mais la conception de l'époque renferme un côté faible, à savoir que le cadre de discussion était conçu comme limité dans le temps.

Cette approche présente l'inconvénient majeur de susciter certaines interrogations, à savoir notamment le sort réservé aux problèmes non jugés fondamentaux au moment du débat, mais qui le deviennent par après suite aux changements inhérents à toute société, particulièrement à la société burundaise en cette période où elle cherche à se reconstruire.

Par ailleurs, cette conception qui réduit le débat national à une sorte d'assises politiques ou de congrès a -à juste titre- provoqué des réactions visant à remplacer le débat national par d'autres formules, notamment celles de Conférence Nationale Souveraine ou d'Assemblée Constituante.

¹ Préparation du débat national sur les problèmes fondamentaux du pays, Rapport de la Commission Technique, Bujumbura, décembre 1995, page 72.

Comme précédemment énoncé, le débat national s'inscrit dans le contexte du système actuel de transition comme un projet remontant au régime conventionnel. En conséquence, l'évolution politique de la situation depuis l'adoption de la Convention de gouvernement jusqu'à ces jours devait nécessairement influencer sur la conception d'un aussi grand et important projet qu'est le débat national. Ainsi, sur inspiration large du contenu du rapport précité, il y a lieu de définir actuellement le débat national comme étant "un processus continu de discussion et de dialogue entre les Burundais sur les problèmes fondamentaux du pays en vue d'arriver à et de maintenir un consensus général sur les modalités d'édification d'une société marquée par une cohabitation pacifique et pérenne".

Il va de soi que tout essai de définition reste quelque part incomplet. Toutefois, la définition qui vient d'être proposée présente l'avantage de faire ressortir le caractère continu du débat national et de fonder le pacte de cohabitation et la constitution dans une formulation à portée générale, à savoir " les modalités d'édification d'une société marquée par une cohabitation pacifique et pérenne".

En effet, comme l'indique le rapport de la Commission Technique, le pacte de cohabitation et la constitution adaptée aux réalités nationales ne sont que des étapes d'un long et continu processus. A la limite, il y a même lieu de dire qu'en eux-mêmes, ces textes ne suffiraient pas pour garantir la pérennité de la paix entre les Burundais s'il n'existe pas de volonté et de prédispositions continues de règlement pacifique des conflits par la voie du dialogue.

III. FONDEMENT ET OPPORTUNITE DU DEBAT NATIONAL

En scrutant le passé politico-social de notre pays, en observant la situation que vivent les Burundais depuis l'éclatement de la crise en octobre 1993 et en s'imaginant le futur proche ou lointain de notre société, il n'y a pas lieu de douter du fondement et de l'opportunité du débat national.

1. Fondement

En ce qui concerne le fondement, le constat fait depuis longtemps et confirmé par les signataires de la convention de gouvernement qui avaient conclu à la nécessité du débat national est que les malheurs cycliquement endurés par la société burundaise sont, dans une grande mesure, dus au fait que les Burundais s'approchent rarement pour se parler, discuter et dialoguer quand ils sont confrontés à des problèmes, surtout d'ordre politique. Cette attitude provoque des frustrations qui finissent par se manifester à travers des revendications violentes compromettant gravement la paix et la sécurité. Le même constat reste d'actualité.

En peu de mots, le fondement du débat national découle de ce constat et de la nature même du débat en tant que processus permettant de faire accéder à l'existence des problèmes qui, politiquement parlant, resteraient dans le domaine du non-être. Or, tout problème posé étant à moitié résolu, dit-on, l'ouverture du débat permet déjà de calmer les esprits en attendant une issue concertée, ce qui, de ce fait, évite les frustrations et leurs conséquences.

Le fondement de la revendication importe peu dès lors que les gens sont prêts à débattre, car c'est à travers le débat même qu'une revendication non fondée est critiquée, ramenée à sa juste valeur ou rejetée.

2. Opportunité

Concernant l'opportunité du débat national, d'aucuns peuvent se poser certaines questions, notamment celles de savoir si, dans les circonstances actuelles, le débat national est indiqué, s'il vient à propos ou s'il n'existe pas d'autres approches mieux adaptées au contexte actuel, d'une part, et si, quand bien même celui-ci serait indiqué comme approche appropriée, le moment est favorable, d'autre part.

Ces interrogations conduisent à distinguer entre l'opportunité du débat national comme voie de solution appropriée à nos problèmes et son opportunité sous son aspect matériel ou organisationnel.

Sous ce dernier aspect, nous serons amenés à examiner les obstacles réels ou potentiels à la tenue du débat national pour voir si ces obstacles constituent un empêchement absolu à cette initiative.

a) L'opportunité du débat national comme voie solution

Comme précédemment indiqué, le débat national est un processus continu qui s'inscrit dans le processus global de paix.

A ce titre, le débat national n'est pas exclusif d'autres solutions possibles. Il n'en est donc pas incompatible.

Au contraire, il présente l'avantage de n'exclure à priori aucune autre approche. Il est donc plus processus dans le processus global qu'approche proprement dite, car c'est à travers lui que ressortiront les approches éventuellement appropriées et/ou que se confirmeront et s'amélioreront celles qui auront été adaptées ou proposées.

Vu sous cet angle, le débat national ne peut pas être inutile, inopportun, superflu ou déplacé. Il ne peut pas non plus être qualifié de précoce.

En revanche, il peut être perçu comme tardif, et c'est certainement le cas pour notre pays.

Par ailleurs, en tant que processus continu dans le processus global de paix, le débat national n'est jamais clôturé, car les matières sujettes à débat évoluent parallèlement à l'évolution de la société.

En effet, la paix est un idéal et, nulle part au monde, elle n'est jamais absolue. Ce que tout humain recherche constamment n'est qu'un niveau minimal acceptable. Or, y a-t-il lieu d'affirmer, sans risque de se leurrer, que les Burundais vivent ce niveau minimal de paix, quand déjà leur sécurité physique est constamment menacée, sans parler d'autres frustrations,

fondées ou pas, qui ne manquent pas d'incidences négatives sur le rétablissement et le maintien de la paix sociale? Dans le cadre global du pays, nous croyons que non, et c'est pour cette raison que nous affirmons, encore une fois, que le débat national, élément essentiel du processus global de paix, est et restera opportun aussi longtemps que les Burundais seront conscients de la nécessité de vivre harmonieusement ensemble au sein de leur nation.

b) L'opportunité du débat national sous son aspect matériel

Les questions qui peuvent se poser à ce sujet sont multiformes. Ce sont ces mêmes questions qui, en grande partie, sont à la base du scepticisme observé chez certains Burundais quant à l'opportunité du débat national comme voie de solution, car le doute manifesté tient plus aux appréhensions sur les chances de réussite du débat national qu'au manque de conviction sur son utilité dans le processus de ramener et de maintenir la paix dans notre pays.

Parmi les questions qui se posent ou pourraient se poser, il y a lieu de mentionner celles relatives au problème financier, au taux de participation et/ou au danger d'aboutissement à un dialogue de sourds.

1° Problème financier

Dans le cadre de l'organisation des activités formelles du débat national, le problème est réel mais pas insurmontable.

En effet, le débat national fait partie des priorités que s'est fixées le régime de transition, et celui-ci doit s'en doter les moyens malgré la limite des ressources nationales.

Par ailleurs, même si nous assistons ces derniers temps à un gel de la coopération avec nos partenaires étrangers qui, en conséquence, bloque l'appui financier que nous attendons de la communauté internationale, il y a lieu d'affirmer qu'il s'agit de réticences circonstancielles, dans la mesure où le principe d'appui avait déjà été acquis en ce qui concerne le débat national. Ce n'est donc pas une question de mauvaise foi, et nous croyons que le coup d'envoi qui vient d'être donné au débat national servira en même temps d'éveil de la coopération en la matière en vue d'en appuyer les étapes ultérieures.

2° Taux de participation et/ou danger de dialogue de sourds

Parmi les éléments susceptibles d'influer, négativement sur le taux de participation et/ou sur la qualité du débat, il faut particulièrement signaler les conditions sécuritaires, la persistance du sentiment de rejet mutuel et l'absence de conviction, chez certains Burundais, quant au bien-fondé ou à l'opportunité du débat national comme voie de solution.

En effet, de mauvaises conditions sécuritaires généralisées pourraient empêcher les gens de se rencontrer. En outre, malgré la volonté manifeste de paix chez la majorité de la population burundaise, il persiste, chez certaines personnes, un sentiment de rejet de l'autre nourri par la peur ou tout simplement par une présomption de mauvaise foi. Pour d'autres personnes, les

circonstances actuelles ont contribué à créer en elles une conviction politique qu'elles jugent incompatible avec l'idée d'un débat national.

De ce qui précède découlent trois conséquences possibles :

- (i) les conditions sécuritaires sont telles que les activités du débat national ne peuvent que toucher une infime partie de la population ;
- (ii) le débat national se tient normalement, mais certains partenaires importants pratiquent délibérément la politique de la chaise vide ;
- (iii) les partenaires répondent aux invitations, mais se complaisent dans un dialogue de sourds, donc sans issue possible.

c) Observations sur les obstacles au débat national

En considérant l'importance que revêt le débat national dans le processus global de paix au Burundi, il n'y a aucun doute que les obstacles précédemment relevés sont de nature à en hypothéquer sérieusement les résultats escomptés, et ce sous un triple aspect, à savoir :

- leur concrétisation, c'est-à-dire leur aboutissement ;
- leur mise en application, si atteints ;
- leurs effets dans la société burundaise.

Toutefois, ne faudrait-il pas se poser la question de la nature de ces obstacles ? Sont-ils absolus et, par conséquent, insurmontables ?

S'il est vrai que le problème financier et les conditions sécuritaires sont des données relativement maîtrisables, il reste que la persistance du sentiment de rejet mutuel et l'absence de conviction sont, en revanche, difficiles à contourner, s'il ne tenait qu'aux seuls pouvoirs publics de relever la situation.

Sur le problème financier, nous nous en tiendrons aux observations déjà émises.

Concernant les conditions sécuritaires, il y a lieu de croire que la situation actuelle ne peut pas être caractérisée de généralement mauvaise même si beaucoup reste à faire ou à améliorer.

La sécurité, comme la paix, est une donnée relative dont la société peut s'accommoder d'un niveau minimal, tout en continuant à en chercher l'amélioration sans toutefois jamais en atteindre l'idéal.

Cela étant, pouvons-nous prétendre avoir atteint ce niveau minimal ? oui, dans certains coins du pays, et non, dans d'autres. Néanmoins, rien ne nous empêche d'affirmer qu'en partant de la situation actuelle, des efforts supplémentaires consentis par l'Etat pourraient permettre le début et la continuation du débat national dans des conditions plus ou moins acceptables.

La sécurité n'étant pas un facteur quantifiable pour pouvoir déterminer le moment précis à partir duquel le débat national peut démarrer, il est plus réaliste de commencer que d'attendre au risque de ne rien entreprendre. Une telle attitude serait finalement en contradiction avec l'objectif recherché qu'est la paix qui, dans l'optique du Gouvernement et conformément aux souhaits de la population, passe par le débat national.

En plus, sous réserves des observations qui vont suivre en ce qui concerne la persistance du sentiment de rejet mutuel et l'absence de conviction, n'y aurait-il pas lieu d'espérer que le début du débat national devrait logiquement conduire à plus de retenue de la part des auteurs de l'insécurité, ne fût-ce qu'à titre d'expectative (le "wait and see"), ou, mieux encore, de perspective préparée et partagée avec tous les Burundais ?

Pour ce qui est de la persistance du sentiment de rejet mutuel et l'absence de conviction, ces deux aspects sont difficilement maîtrisables car étant le résultat des conséquences de la crise sur la mentalité des citoyens burundais.

Tout en reconnaissant le rôle que doit jouer l'Etat dans le changement progressif des mentalités, il n'existe pas de thérapie plus efficace que la volonté et l'effort d'évolution dont les Burundais mêmes doivent faire preuve (individuellement, en groupes, en associations politiques ou civiles, etc...).

Il faut surtout comprendre que le débat national est nécessaire parce que les citoyens burundais sont divisés et que le débat est un moyen sûr de les rapprocher les uns des autres pour évoluer ensemble vers un avenir sûr, ce malgré la différence des sensibilités.

En concluant sur ce point, il n'est pas inutile de souligner que tout comme l'appétit vient en mangeant, le goût et l'appréciation du débat ne peuvent venir qu'en débattant.

IV. ATTENTES

Comme annoncé dans la partie introductive, le débat national est un processus. De ce fait, il est présumé aboutir à des résultats qui, dans le cas d'espèce, doivent être conformes à sa finalité. Il y a donc lieu de dire que les résultats escomptés se confondent avec les attentes des Burundais envers le débat national, lesquelles attentes sont identifiables à travers certains éléments de la définition même du débat national, à savoir : la naissance et la persistance d'un consensus général sur les modalités d'édification d'une société marquée par une cohabitation pacifique et pérenne.

En partant de ces éléments, les attentes des Burundais peuvent se résumer en deux catégories :

- une attente plus ou moins immédiate, mais transitoire ;
- des attentes permanentes.

1. L'attente plus ou moins immédiate

Elle est liée aux circonstances prévalant dans le pays. Le Burundi est encore à la recherche de la paix, plus précisément d'un standard minimum de paix. Il en explore encore les modalités.

Les approches éventuelles existent, mais aucune d'entre elles ne fait pour le moment l'objet d'un consensus général alors que cela est partout fondamental, a fortiori dans une société aussi divisée que la nôtre.

A l'issue des débats formellement organisés dans le cadre des activités qui viennent d'être entamées, il faut espérer que les Burundais se seront déjà mis d'accord sur les modalités appropriées pour ramener la paix. Ce sera une étape principale franchie dans le processus global de paix.

L'étape suivante consistera en la mise en application des modalités qui auront été adoptées. A ce stade, le débat va toujours continuer, mais certainement sous des formes différentes.

2. Les attentes permanentes

En parlant de l'opportunité du débat national comme voie de solution, il a été précisé que c'est à travers le débat que se confirmeront et s'amélioreront les approches qui auront été adoptées ou proposées.

Cette affirmation procède du fait que le débat national n'est pas, d'une part, exclusif des autres voies de solution, et, d'autre part, une fin en soi.

Par conséquent, si à un moment donné une quelconque approche plausible s'avérait valoir la peine d'être expérimentée, elle serait également débattue pour confirmation, amélioration et, pourquoi pas, pour infirmation éventuelle.

Une autre attente importante est relative aux effets que le débat national est susceptible de produire sur le comportement des citoyens burundais.

En effet, pour autant que le débat national soit compris comme un processus continu qui, dans notre société, aurait dû avoir été emprunté depuis bien longtemps, l'attente y relative est l'intériorisation, par les Burundais, d'une valeur fondamentale, à savoir la prédisposition au débat comme moyen de régler les différends au lieu d'un recours systématique à la violence, faute d'un consensus sur les bases essentielles de la société.

V. CONCLUSION

S'il est vrai que les développements qui précèdent sont loin d'être exhaustifs pour un sujet aussi complexe, voire controversé vu les nombreuses interrogations enregistrées ces derniers jours, il y a tout de même lieu de croire que certaines affirmations rencontrent un consensus

général, à savoir que le destin de la nation burundaise est aux mains des Burundais et que la voie de la confrontation violente ne mène qu'à la destruction et au suicide collectif.

A cet effet, le débat national constitue une alternative crédible. Il doit être conçu non pas comme un cadre de discussion passager, mais comme un processus devant faire partie du mode de vie de notre société. Il est appelé à précéder, accompagner et survivre à toute autre approche particulièrement adaptée à une situation déterminée, peu important les différentes formes qu'il peut emprunter. En d'autres mots, le débat national n'est pas une approche "sui generis". Il est appelé à se situer en même temps en amont, au cours et en aval de toute approche envisageable dans le processus global de paix.

Dans une société aussi durement éprouvée que la nôtre, où la majorité des citoyens est dominée par la peur et reste sur le qui-vive, il est nécessaire de créer et de promouvoir un cadre susceptible d'apaiser les passions et les tensions.

Sous cet angle, le rôle de l'Etat est prépondérant. Il doit pouvoir adapter le système par un processus continu de socialisation politique permettant le développement et la sécularisation d'une culture politique favorable au retour et au maintien de la paix, une culture où les citoyens visent la construction d'un Etat-nation au lieu de se confiner dans des querelles ethniques, régionales et autres.

La raison doit prévaloir sur la passion et l'idéologie. Il faut quitter les ghettos de tous genres apparus particulièrement avec la crise de 1993 mais favorisés par une culture préexistante qualifiée par certains auteurs de "paroissiale"² et que le Vicaire Général de Bururi fustige en ces termes : "Il y a un problème culturel dans ce pays. Nous avons une dimension culturelle qui ne dépasse pas encore la famille. Le sens de la nation, de la patrie n'a pas encore atteint la famille. Alors, nous, nous pouvons peut-être promouvoir la personnalité"³. C'est donc toute une éducation à initier.

Pour parvenir à ce changement de mentalité, il faut offrir aux gens l'occasion de s'épanouir par le dialogue. Cela était nécessaire hier, il l'est aujourd'hui et il le sera demain, mais aujourd'hui encore plus qu'hier pour éviter le péril de demain.

Toutefois, ce qui reste fondamental, c'est que le débat soit franc et constructif, en d'autres termes mené en dehors de toute passion et de toute prédominance idéologique.

² G.A. ALMOND, G.B. POWELL, cités par R.C. SCHWARTZENBERG, Sociologie politique, Eléments de science politique, Montchrestien, 4ème édition 1988, page 114.

³ Mgr Lucien BIRAHINDUKA, Crise ou échec de la politique de l'unité nationale, interview accordée dans Au Coeur de l'Afrique, Vol. 2, 1996, page 396.

MOT DE CLOTURE DU MINISTRE DES REFORMES INSTITUTIONNELLES ET PRESIDENT DE LA COMMISSION CHARGEE DE PREPARER LE DEBAT NATIONAL.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour procéder à la clôture du premier séminaire de réflexion sur le thème : "Débat National et Processus de Paix au Burundi".

Mais clôture est un bien mauvais mot.

En effet, ce séminaire qui s'achève en ce jour n'est qu'une première étape qui lance un processus au bout duquel tous les Burundi, auront eu l'occasion de dire ce qu'ils ont sur le coeur, y compris ce qui est désagréable. L'occasion aussi de décider ensemble des modalités d'un nouveau contrat social, du "vouloir vivre ensemble" qui fonde une Nation.

Les échanges auxquels nous avons procédé ont été ouverts, libres et riches. Le temps a semblé bien court eu égard à la complexité des questions à débattre. Beaucoup d'entre nous seront restés sur leur soif, ils n'auront pas eu le temps de tout dire, de convaincre ou de se laisser convaincre. Mais ce n'est qu'une première expérience et nous devons en tirer les leçons pour faire mieux demain.

Nous voulons qu'aucun Burundais ne soit ou ne se sente exclu. Que ceux qui, délibérément, n'étaient pas à ces journées se ravisent et nous rejoignent pour les prochains séminaires. Le Débat sera d'autant plus riche qu'il sera le reflet des antagonismes de la société Burundaise.

De la confrontation des idées et opinions divergentes, de l'expression volontaire des antagonismes et des griefs naîtra une synthèse salutaire pour la Nation.

Nous ne voulons pas de compatriotes qui se bloquent au bout d'une impasse et refusent d'en bouger. Nous avons tout à gagner du dialogue et rien à y perdre.

Nous voudrions remercier nos frères et amis conférenciers qui ont parcouru des milliers de kilomètres parfois presque à pied en raison de l'injuste embargo qui nous est imposé.

Ils sont le témoignage vivant que dans un monde d'indifférence et de cynisme, des âmes de valeur gardent encore allumée la flamme de la Solidarité Humaine.

Ils viennent nous conter leurs propres heurs et malheurs et essayent de nous aider à nous en sortir. Ils répondent au devoir de solidarité, de fraternité.

Nous remercions les conférenciers nationaux, les participants, les journalistes, les observateurs et les membres de la Commission qui se sont dépensés sans compter pour tirer le meilleur de ces échanges.

Nous tenons enfin à vous remercier pour les critiques émises sur ce séminaire car elles vont permettre à la Commission de mieux préparer et de mieux organiser les prochaines activités qui s'inscrivent dans un vaste programme dont l'objectif ultime est la recherche de la paix pour tous les Burundais.

Je vous remercie !

Annexe VI. Liste des participants

ABDEL WAHAB SAMIR	OBSERVATEUR
ADEL SOBMI	OBSERVATEUR
BACINONI Daniel	PARTICIPANT
BAMBONEYEHO Venant	PARTICIPANT
BAMPOYE André	PARTICIPANT
BARAKAMFITIYE Grégoire	PARTICIPANT
BARAKANA Marcien	PARTICIPANT
BARUKINAMWO Boniface	PARTICIPANT
BASIGANE Gaspard	PARTICIPANT
BAZONYICA Alphonse	PARTICIPANT
BIGUMANDONDERA Ferdinand	PARTICIPANT
BIHA Leopold	PARTICIPANT
BIRABUZA André	CONFERENCIER
BIZIMANA Salvator	PARTICIPANT
BUGABO Onésime	PARTICIPANT
BURUNDI Jean-Luc	PARTICIPANT
BUTOYI Antoine	PARTICIPANT
BUYOYA Sophie	PARTICIPANT
BWAKIRA Melchior	PARTICIPANT
BWIMANA Marie	PARTICIPANT
HABONIMANA Balthazar	PARTICIPANT
HAKIZIMANA Godefroid	PARTICIPANT
HATUNGIMANA Juvénal	PARTICIPANT
HICUBURUNDI Nephtali	PARTICIPANT
KABANYANA Peggy Francine	PARTICIPANT
KABUDUDUYE Nicolas (Abbé)	PARTICIPANT
KABURA Willibrod	OBSERVATEUR
KADIGIRI Edouard	PARTICIPANT
KAGAYO Jacques-Fils	PARTICIPANT
KAMO Pascal	PARTICIPANT
KARORERO René	PARTICIPANT
KATIKATI Félix	PARTICIPANT
KAVUMBAGU Jean-Marie Vianney	PARTICIPANT
KUBWIMANA Vincent	PARTICIPANT
MAGEZA Bonaventure	PARTICIPANT
MAGUNIRA Françoise	PARTICIPANT
MANDA Jean-Pierre	PARTICIPANT
MANGONA Ibrahim	PARTICIPANT
MANYERI Marie-Thérèse	PARTICIPANT
MINANI Nicaise	PARTICIPANT
MUKAMARAKIZA Serge	PARTICIPANT
MUKASI Charles	PARTICIPANT
NDABANEZE Oscar	PARTICIPANT

NDABIRABE Charles	PARTICIPANT
NABUMVIYE Salvator	PARTICIPANT
NDAGIYE Nicolas	PARTICIPANT
NDARUZANIYE Gamaliel	PARTICIPANT
NDAYISABA Gervais	PARTICIPANT
NDAYIZEYE Gaspard	PARTICIPANT
NDAYIZEYE Gaspard	PARTICIPANT
NDIHOKUBWAYO Léonce	PARTICI PANT
NDIKUMANA Athanase	PARTICIPANT
NDIKUMANA Athanase (Abbé)	PARTICIPANT
NDIKUMANA Philbert	PARTICIPANT
NDORUKVVIGIRA Leonard	PARTICIPANT
NDUWAYO Gérard	PARTICIPANT
NGENDAKURIYO Sophonie	PARTICIPANT
NGENZEBUHORO Frédéric	PARTICIPANT
NGEZAHAYO Clotilde	PARTICIPANT
NGORWANUBUSA Juvénal	PARTICIPANT
NIZIGIYIMANA Salvator	PARTICIPANT
NKANAGU Gervais	PARTICIPANT
NKEBUKIREMA	OBSERVATEUR
NKENGURUTSE François	PARTICIPANT
NKESHIMANA J. claude	PARTICIPANT
NKOUELOLO Cécile	OBSERVATEUR
NKUNDIKIJE André	PARTICIPANT
NKURUNZIZA Erasme	OBSERVATEUR
NTAHONKURIYE Philippe	PARTICIPANT
NTETURUYE Marc	OBSERVATEUR
NYAHOZA Etienne	PARTICIPANT
NZEYIMANA Joseph	PARTICIPANT
NZEYIMANA Laurent	PARTICIPANT
POORTEMAN Geert	OBSERVATEUR
RUKUKI Jacqueline	PARTICIPANT
RURASABAGIZA Spés	PARTICIPANT
RWAMIBANGO Emmanuel	PARTICIPANT
SAIDI KIBEYA	PARTICIPANT
SEBATIGITA Odette	PARTICIPANT
SINARINZI Gabriel	PARTICIPANT
SINDAKIRA Alexandre	PARTICIPANT
SINDAYIZERUKA Oda	PARTICIPANT
SUNZU Didace	PARTICIPANT
UWERA Yvonne	PARTICIPANT
VAN ECK Jan	CONFERENCIER
YAMUREMYE Tharcisse	PARTICIPANT

